INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 209 Mars 2020 - 150 DA

www.actuel-dz.com

L 20209 - 03 - A - 150.00 DA - DZ

Quel deal pour une Algérie nouvelle ?

Style
www.monoelectric.com

chrome
MONO®
ELECTRIC
www.monoelectric.com
5 Ans
GARANTIE

EDITO

Covid-19, s'adapter ou céder à la psychose ?

Le coronavirus se répand à la vitesse de l'éclair sur la planète. Après l'Asie et l'Europe, c'est au tour de l'Afrique d'être touchée de plein fouet, dont l'Algérie. Il ne faut pas paniquer mais plutôt surtout se protéger en observant une stricte hygiène et continuer à vivre normalement. Tel est le mot d'ordre de santé publique adressé aux pouvoirs publics, aux dirigeants d'entreprises et aux citoyens pour face à l'épidémie de coronavirus.

Aucun pays ne peut croire aujourd'hui qu'il pourrait être épargné par cette épidémie. Le Covid 19 est désormais l'affaire de tous. S'adapter ou céder à la psychose ? Telle est la question qui taraude l'esprit de tous les Algériens, surtout après la confirmation de cas porteurs du coronavirus. Illustration de la panique : depuis le début de la propagation du coronavirus chinois, et surtout depuis l'annonce du premier cas avéré en Algérie, les masques de protection s'arrachent. Et face à cette forte demande, les prix flambent.

Surtout, il faut garder à l'esprit que quelles que soient les conséquences sanitaires de l'épidémie, il y a un domaine où ce qui importe n'est pas de savoir si la psychose est justifiée, parce qu'en réalité, la psychose est accentuée ailleurs, dans l'économie. Pour l'économie mondiale, l'épidémie de coronavirus c'est déjà un fait majeur. Pour l'instant, c'est la Chine qui tremble en matière économique, mais selon certains analystes, il pourrait y avoir des conséquences à long terme sur l'économie mondiale.

Ne dit-on pas souvent que l'inquiétude et la prudence sont salutaires à contrario de la panique qui fait toujours prendre les mauvaises décisions■

L. KESSACI

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

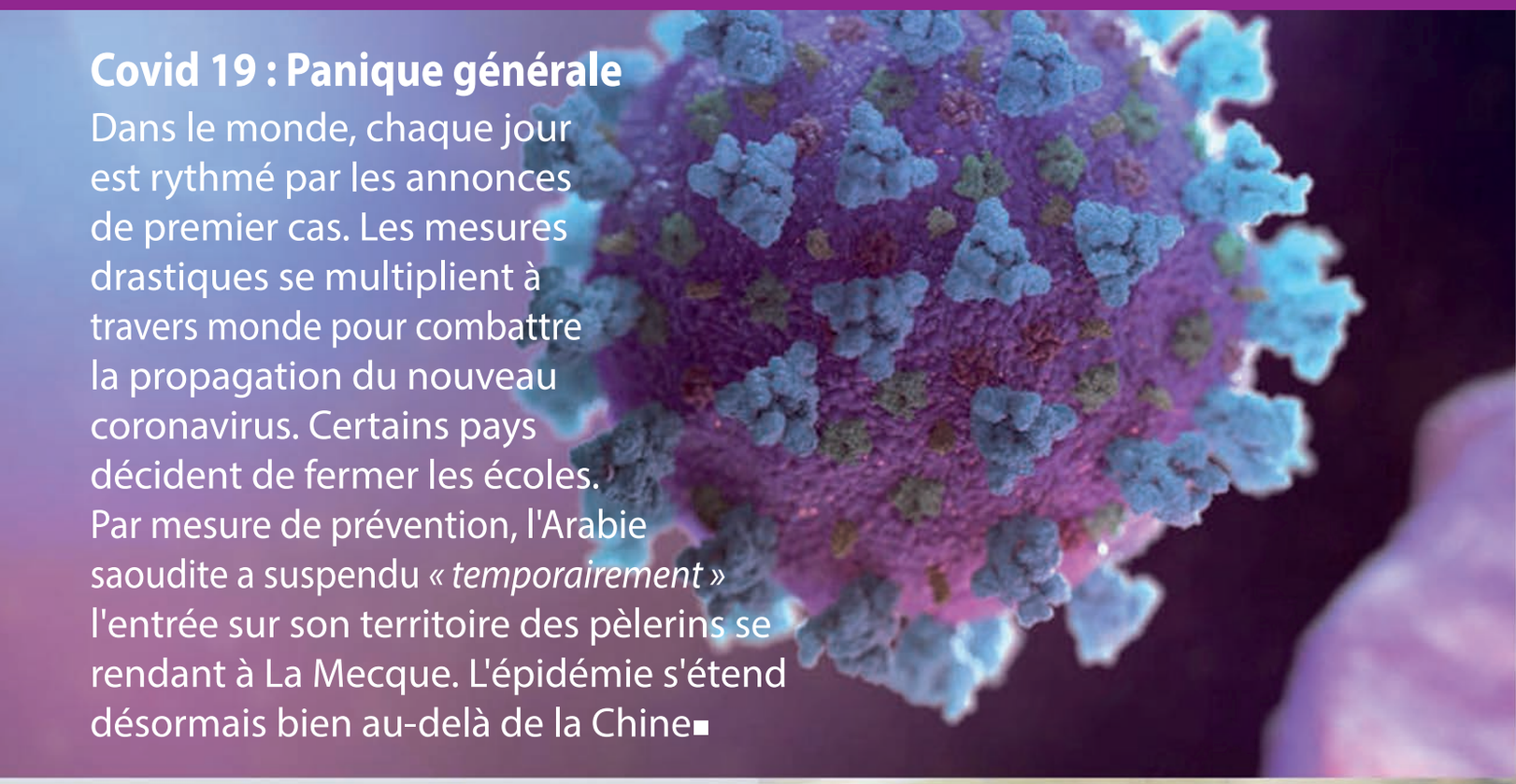

Covid 19 : Panique générale

Dans le monde, chaque jour est rythmé par les annonces de premier cas. Les mesures drastiques se multiplient à travers monde pour combattre la propagation du nouveau coronavirus. Certains pays décident de fermer les écoles. Par mesure de prévention, l'Arabie saoudite a suspendu « *temporairement* » l'entrée sur son territoire des pèlerins se rendant à La Mecque. L'épidémie s'étend désormais bien au-delà de la Chine■

Etats-Unis - Talibans : Accord historique

Après 18 ans de guerre, les Etats-Unis et les talibans ont signé un accord historique à Doha, qui ouvre la voie à un retrait total des troupes américaines après 18 ans de guerre et à des négociations de paix inédites inter-afghanes■

Algérie :

Egypte : Mort de l'ex-président Hosni Moubarak

L'ancien raïs égyptien Hosni Moubarak, maître absolu de l'Égypte durant trois décennies, renversé en 2011 par un soulèvement populaire puis emprisonné et acquitté, est décédé le 25 février 2020 à l'âge de 91 ans, dans un hôpital militaire au caire■

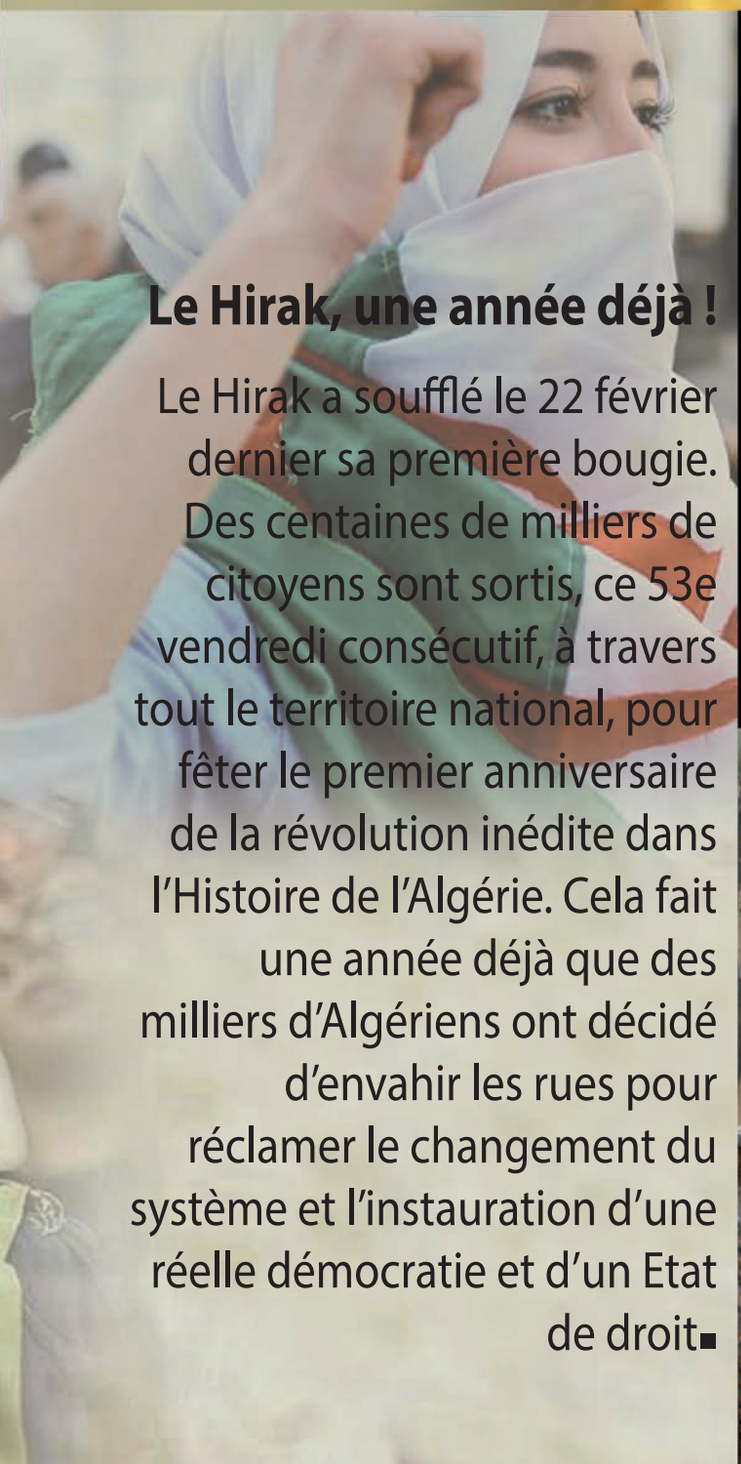

Le Hirak, une année déjà !

Le Hirak a soufflé le 22 février dernier sa première bougie. Des centaines de milliers de citoyens sont sortis, ce 53e vendredi consécutif, à travers tout le territoire national, pour fêter le premier anniversaire de la révolution inédite dans l'Histoire de l'Algérie. Cela fait une année déjà que des milliers d'Algériens ont décidé d'envahir les rues pour réclamer le changement du système et l'instauration d'une réelle démocratie et d'un Etat de droit■

Syrie : 33 soldats turcs tués

33 soldats turcs ont été tués le 27 février dernier, dans la province d'Idleb, dans des raids attribués au régime syrien par Ankara, qui a aussitôt riposté en bombardant des positions de Damas, faisant craindre une escalade et un nouveau désastre humanitaire■

Sommaire n°209
Mars 2020

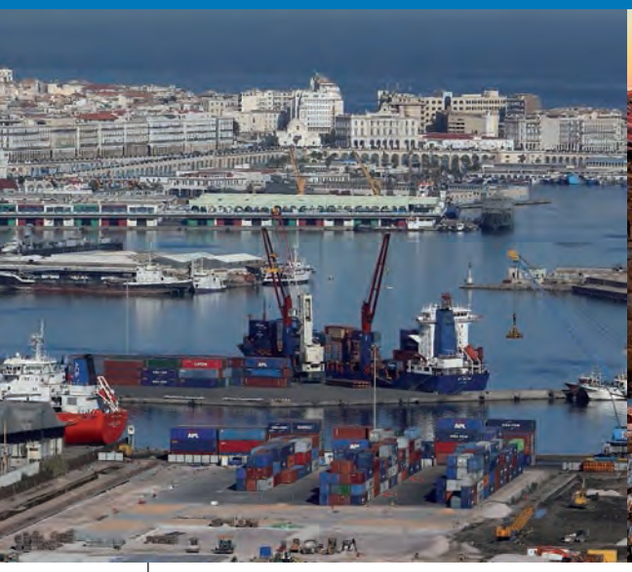

EDITO

Covid-19, s'adapter ou céder à la psychose ?

De peur de voir le nouveau coronavirus s'étendre dans le pays, le ministère algérien de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière tente la carte de la sensibilisation.

Phrase du mois

Abdelaziz Djerad, Premier ministre :

« J'ai proposé au président de la République l'élaboration d'une loi de finances complémentaire qui verra, entre autres, l'annulation des dispositions fiscales abusives touchant les travailleurs du Sud et les professions libérales et qui avaient pour objectif de créer la zizanie »■

8 **Coronavirus**
L'économie mondiale sous le choc

10 **Nouvelles mesures en faveur des jeunes entrepreneurs**
Miser sur la vraie richesse nationale

12 **Yazid Benmouhoub, directeur général de la Bourse d'Alger :**
« Nous lancerons bientôt une plate-forme de trading en ligne »

16 **Internationalisation des PME algériennes**
Une quadrature du cercle ?

18 **Brahim Guendouzi, économiste :**
« Le retard accusé dans le digital pèsera de tout son poids »

20 **Efficience et efficacité comme mots d'ordre du plan gouvernemental**
Constats et idées

22 **Secteur énergétique en Algérie**
Les défis du gouvernement

24 **Exploitaion du gaz de schiste**
La polémique refait surface

26 **Entretien avec Saïd Beghoul, expert en énergie :**
« Le taux de succès de nos schistes tournerait autour des 20-25% »

30 **Projet Desertec**
Mythe ou réalité ?

32 **Boukhalfa Yaici, directeur général Cluster Energie solaire :**
« Lancer une véritable transition énergétique dans notre pays »

36 **Distribution des carburants en Algérie**
Quels avantages et quels inconvénients

40 **Installateurs des kits GPLc**
Il y a de l'eau dans le gaz !

44 **La mine de gisement de zinc et de plomb d'Amizour et de Tala-Hamza**
Un projet qui tarde à voir le jour !

46 **Chambardements au sommet de la Sonatrach**
Les défis sont ailleurs !

48 **Changement climatique**
Une menace mondiale majeure

50 **Entretien avec Nasser Arbane, inventeur :**
« Je ne jetterai pas l'éponge ! »

52 **Partenariat algéro-britannique**
Des perspectives très prometteuses

54 **Promotion touristique**
Destination Algérie

56 **Tourisme interne**
Passer à la vitesse supérieure !

59 **Tourisme de loisirs**
Tipazia Parc ressuscite l'industrie des loisirs

62 **8e édition du Forum international du tourisme solidaire d'Ouarzazate (Maroc-FITS 2020)**
Pas d'avenir pour les oasis sans le tourisme solidaire

66 **Portrait : Idriss Djazaïri**
Une icône qui s'en va à jamais…

TOP

Hausse de 7% des recettes douanières

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1.097,86 milliards (mds) de dinars en 2019, contre 1.026,28 mds de dinars en 2018, enregistrant une hausse de 7%■

FLOP

Un déficit de 10 mds DA pour Tonic

L'équilibre financier du groupe Tonic emballage, perdu depuis 2011, s'est accentué en 2019, avec un déficit de 10 mds DA alors que le capital de la société est de 30 mds DA■

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : 213 (0) 21 37.29.63
213 (0) 21 36.38.73
Fax : 213 (0) 21 37.58.58
Site web : www.actuel-dz.com
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
BOUALEM BOUAHMED
HAMID MERZOUK

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
RABAH ABDESSELAM
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : (0) 21 37.29.63 - (0) 21 36.38.73
Fax : (0) 21 37.58.58
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Mars 2020

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Coronavirus

L'économie mondiale sous le choc

Impact. Si l'apparition du virus Covid-19 est de plus en plus inquiétante pour la santé des personnes, elle a aussi des répercussions sur l'économie mondiale. Des répercussions qui apparaissent en chaîne sur tous les segments de l'économie mondiale, notamment, sur les cours mondiaux du pétrole et des matières premières, affectant bon nombre de pays du tiers-monde, mono-exportateurs de matières premières, comme l'Algérie.

Selon le professeur Abderrahmane Mebtoul, les partenaires commerciaux de l'Algérie sont les pays qui subissent l'impact du coronavirus qui influe sur la demande en hydrocarbures qui ont représenté l'essentiel des exportations algériennes en 2019 : 92,80% du volume global des exportations, en s'établissant ainsi à 33,24 mds usd, contre 38,87 mds usd, en 2018, enregistrant un recul de 14,48%.

Sur le plan économique toujours, la paralysie en Chine pèse sur la croissance domestique, puis sur les chaînes d'approvisionnement des multinationales qui ont besoin de composants fabriqués dans les usines chinoises pour assurer leur production. Témoin de l'impact du coronavirus sur l'empire du Milieu : l'activité manufacturière s'est écroulée en février à son plus bas niveau jamais enregistré, selon les chiffres publiés samedi 29 février par le Bureau national des statistiques (BNS). Et les données sont encore plus mauvaises dans le secteur des services.

Usines à l'arrêt, avions vides, hôtels désertés, sans compter plus de 5.000 milliards de dollars évaporés des Bourses mondiales en quelques jours… Tous les ingrédients d'une crise majeure à l'échelle planétaire sont là, selon les spécialistes. La panique sur les marchés financiers risque de gagner l'économie réelle. Décideurs et experts économiques cherchent à évaluer la portée du séisme, de la secousse temporaire au scénario le plus noir, naviguant à vue au gré des annonces de contaminations, sachant que plus de quarante pays en sont touchés.

Mesurons aussi le poids de la Chine vis-à-vis de l'économie internationale. Il faut savoir que dans le textile-cuir-habillement, la part dans la demande finale mondiale de la Chine est de près de 40%, dans la sidérurgie et la métallurgie environ 29%, dans le secteur des machines 28% et dans la chimie et les produits minéraux non-métalliques 24%. Selon une étude du mois de février 2020 parue dans *Echos.fr,* le pays représente au sein de l'économie mondiale en dépenses du tourisme 20%

Donc, la paralysie de la Chine en matière économique pourrait paralyser, à son tour, toute l'économie mondiale, étant donné que c'est le plus grand client de la majorité des pays, comme les pays européens et les Etats-Unis.

Concernant l'Algérie, et selon l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Li Lianhe, les liens existants entre la Chine et l'Algérie sont des relations *« de partenariat stratégique global »* et que *« les échanges commerciaux entre les deux pays n'ont pas été affectés par le nouveau coronavirus »* et qu'ils se poursuivront *« normalement ».*

Notons que l'Algérie est devenue le 5e plus grand partenaire commercial africain de la Chine. En 2018, le volume des échanges commerciaux bilatéraux a atteint 9,1 milliards de dollars. Aussi, le volume des échanges économiques et commerciaux a dépassé les 9 milliards dollars en 2019■

Fatiha A.

GANTS D'HYGIENE

pour tout usage

asap®

Une même protection pour tous...

Nouvelles mesures en faveur des jeunes entrepreneurs

Miser sur la vraie richesse nationale

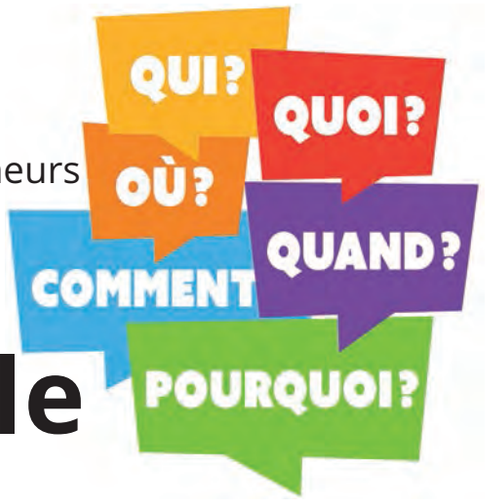

Stratégique. Dans son plan d'action, le gouvernement veillera à mettre en place un ensemble de mécanismes permettant le financement et le soutien de l'économie de la connaissance et des micro-entreprises et plus particulièrement les start-up, à travers, notamment, la promotion et la facilitation de l'accès des start-up à des sources de financement adaptées, notamment par la mise en place d'un fonds dédié à ces dernières.

Jusqu'au 31 décembre 2019, pas moins de 385.000 micro-entreprises ont été créées dans le cadre du dispositif Ansej, dont 10% seulement ont subi un échec dans leur activité.

Toutefois, dans le cadre du projet d'amendement de la Constitution, il sera question de l'adaptation des lois aux nouvelles exigences du climat de l'entrepreneuriat, à commencer par la révision du Code de commerce afin de simplifier les conditions de création des entreprises, introduire un système de prévention pour sauver les entreprises en difficulté et renforcer les juridictions statuant en matière commerciale, à travers la spécialisation de l'élément humain. D'ailleurs, la décision du président de la République de revoir le Code de commerce va favoriser la création d'un climat propice aux affaires et accorder à la justice de plus larges prérogatives dans le domaine économique. Ainsi, le monde des jeunes entreprises, plus particulièrement celui relatif à la formule Ansej, va connaître des modifications dans les dispositions de financement à travers la création d'un compte d'affectation au niveau du Trésor public, intitulé Fonds pour le développement et les institutions émergentes, injectant 2.000 milliards de dinars dans le budget de 2020 pour financer les projets des jeunes entrepreneurs.

L'ex-ministre des Finances, Mohamed Loukal, avait annoncé au Sénat, lors de la présentation du Projet de loi de finances de 2020, que *« le gouvernement a décidé d'adopter une nouvelle stratégie pour soutenir les jeunes porteurs de projets, représentant dans la mise en place de quatre zones industrielles pour leurs projets »*, tout en assurant que *« les entreprises de ces jeunes entrepreneurs seront exemptées de l'impôt sur les bénéfices et de la taxe sur la valeur ajoutée »,* avait indiqué l'ex-argentier du pays.

Une batterie de mesures au profit des start-up

Le Plan d'action du gouvernement, largement inspiré du programme électoral du président Tebboune, accorde une place de choix aux questions de la promotion des activités professionnelles de la frange jeune de la population.

Parallèlement, dans son plan d'action, le gouvernement veillera à mettre en place un ensemble de mécanismes permettant le financement et le soutien de l'économie de la connaissance et des micro-entreprises et plus particulièrement les start-up, à travers, notamment, la promotion et la facilitation de l'accès des start-up à des sources de financement adaptées, notamment par la mise en place d'un fonds dédié aux start-up ; l'encouragement et la promotion des investissements en capitaux risque ; l'encadrement juridique du financement participatif, levier important pour le financement des start-up ; la mise en place d'un nouveau cadre légal (start-up Act national), dédié au développement des start-up, qui définira la start-up, créera les mécanismes de sa labellisation et consacrera un régime de facilitation ; la mise en place de mesures incitatives au profit des start-up (avantages fiscaux et parafiscaux) ; la promotion et la simplification des procédures

d'exportation de services ; la facilitation de l'accès des start-up au e-paiement ; la révision du dispositif légal relatif à la signature électronique en vue de développer les services en ligne et de dématérialiser les transactions effectuées en ligne ; la mise en place d'un statut dédié aux travailleurs libres (freelancer) pour faciliter le recours des start-up à une ressource humaine spécialisée ; la création d'une nouvelle catégorie de statut juridique, plus flexible et mieux adaptée aux start-up ; la création d'un fonds dédié à l'appui au transfert de technologie ; l'initiation de mesures incitatives en direction des capitaux d'investissement, de la diaspora et l'actualisation des conventions pour la non-double imposition ; la révision et l'actualisation des avantages fiscaux pour les projets industriels bâtis sur des stratégies d'innovation et ou des centres R&D ; la création du Small business Act algérien pour permettre aux micro-entreprises l'accès aux marchés sous la forme d'une bourse de sous-traitance des PME innovantes ; la promotion du rôle des incubateurs au niveau de l'écosystème intégré, à savoir : universités, incubateurs spécialisés, médiateurs facilitateurs ou accélérateurs, pépinières de start-up, entreprises et opérateurs publics, banques, centres de recherche et espaces de coaching et travail collaboratif ; le soutien à la création de PME micro-entreprises et start-up au niveau universitaire via les incubateurs universitaires et la conversion en produits des projets de recherche à fort potentiel industriel.

Une approche économique pour lutter contre le chômage et promouvoir l'emploi

La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage continueront à être les objectifs stratégiques de la politique nationale de développement durant la période 2020-2024, à travers les efforts visant la construction d'une économie émergente diversifiée, créatrice d'emplois décents et de richesses, reposant sur une stratégie de performance et de développement durable, inclusif et équitable.

Le gouvernement est conscient que le facteur fondamental qui a favorisé et exacerbé le chômage dans notre pays demeure le déséquilibre des qualifications entre les produits du système éducatif et de formation et les besoins du monde économique et du marché de l'emploi, induisant un chômage structurel des jeunes particulièrement et le développement de l'informel dans l'économie■

R. K.

Jeunes entrepreneurs
Lancement de la formation El Moukawalatya El Khadra

La troisième session du Programme de formation et d'accompagnement des futurs entrepreneurs verts intitulé El Moukawalatya El Khadra a été lancée récemment à Alger. Cette formation est destinée aux universitaires et futurs jeunes entrepreneurs souhaitant créer leur propre *« entreprise verte »* dans le cadre des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises (Ansej, Cnac et Angem).

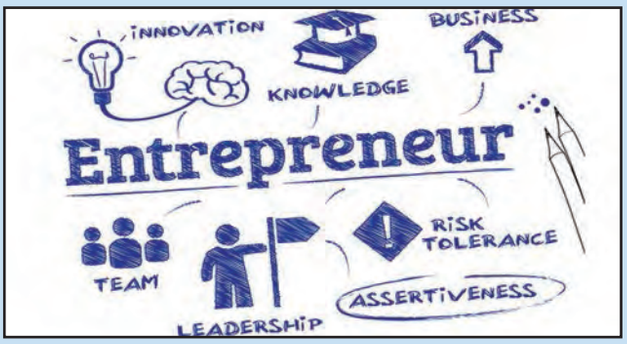

Selon l'initiateur du projet, à savoir l'Association des femmes en économie verte (Afev), le programme de formation sur l'entrepreneuriat vert a comme objectif de développer un *« esprit entrepreneurial innovant dans la création d'entreprises vertes et des Green start-up en Algérie »*.

Ce programme permet également d'outiller les futurs jeunes entrepreneurs verts, issus d'universités, grandes écoles et instituts supérieurs, de moyens nécessaires pour *« concevoir une nouvelle idée de projet vert et la réaliser sur le terrain dans le contexte du développement durable, lequel est étroitement lié à la protection de l'environnement et des écosystèmes »*.

Cette démarche de formation s'inscrit dans le cadre des priorités auxquelles le gouvernement accorde une grande importance, sachant que l'économie verte commence à susciter un vif intérêt et un engouement certain chez les jeunes promoteurs■

F. A.

Yazid Benmouhoub, directeur général de la Bourse d'Alger :

“Nous lancerons bientôt une plate-forme de trading en ligne”

Dans cette interview qu'il nous a accordés, Yazid Benmouhoub, directeur général de la Bourse d'Alger, a dressé un tableau exhaustif et cohérent de la position financière de l'institution qu'il dirige depuis l'année 2013. Aussi, il estime que la Bourse peut, désormais, jouer un rôle pour palier au manque de la liquidité bancaire en finançant les sociétés avec un niveau de risque maîtrisé. A l'occasion, il lance, donc, un appel pressant aux opérateurs, tous secteurs confondus, pour les inciter à intégrer le financement via la Bourse ou via des fonds d'investissement, comme une alternative qui pourrait sauver leur business et permettre de booster leur croissance.

Propos recueillis par Rabah Karali

L'ACTUEL : Quelle lecture faites-vous de la situation financière actuelle de l'Algérie ?

Yazid Benmouhoub : Depuis la baisse des prix du pétrole, la liquidité bancaire a chuté d'une manière drastique. Elle est passée 2.731 milliards DA en 2014 à 512 milliards DA à fin 2017, pour revenir à des niveaux de plus de 800 milliards en 2018 et 2019 et ce, grâce au financement non conventionnel. Lorsque vous avez une économie qui est financée à plus de 90% par le secteur bancaire public, l'on est en droit de se poser des questions sur la pérennité d'un tel modèle de financement. En fait, nous exposons, ainsi, notre économie à un risque systémique, dont les conséquences risquent d'être très préjudiciables, notamment si les prix de l'or noir continuent de dévisser. A côté de cela, vous avez un marché informel qui brasse des milliards.

La Banque d'Algérie a estimé la masse de la liquidité en circulation dans ce segment à quelque 50 milliards $ qui échappent à tout contrôle et qui ne génèrent aucune rentrée fiscale. La diversification des sources de financement devient alors une nécessité et nous sommes contents de voir que le gouvernement, dans son plan d'action, a pris en compte ces aspects et prévoit une batterie de mesures à même de relancer la Bourse et les fonds d'investissement, de même qu'il consacre la pratique de la finance islamique comme outil complémentaire de financement. L'activation de l'ensemble de ces canaux est à même d'améliorer

l'inclusion financière en Algérie, notamment que son corollaire, la digitalisation de l'économie, est placé au rang des priorités.

La redynamisation de l'activité de la Bourse passe obligatoirement par un changement des mentalités des opérateurs économiques, particulièrement ceux qui aspirent à gagner des parts de marché à l'étranger ; quelles sont les actions entreprises par votre institution pour réussir ce défi ?

La redynamisation de la Bourse est tributaire de plusieurs facteurs, à commencer par l'introduction en Bourse d'un plus grand nombre d'entreprises pour gagner en profondeur de marché. A ce jour, nous comptons 6 sociétés cotées, dont une est une PME avec une capitalisation boursière qui ne depasse pas les 45 milliards DA. Malheureusement, la mentalité d'un grand nombre de nos capitaines d'industries, particulièrement dans le privé, reste réfractaire à l'ouverture du capital de leur entreprise, pensant à tort que cela va leur faire perdre le contrôle sur leurs affaires. Cela d'une part. D'autre part, la structure familiale de ces sociétés ne facilite pas l'intégration de nouveaux actionnaires en dehors de la sphère familiale lors des opérations d'appel public à l'épargne (APE). Il est indéniable que dans le contexte financier actuel, le recours à la Bourse pour bon nombre de ces entreprises est souhaitable, notamment celles qui envisagent de se lancer sur des marchés à l'international, mais pas que. En vue de mieux faire connaître la Bourse d'Alger et les avantages que véhiculent les introductions en Bourse, nous avons mis en place un plan d'action qui vise d'abord les chefs d'entreprises, publiques et privées, les professionnels de la comptabilité et de la finance, les autorités financières, les universitaires, etc., mais également le grand public. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les réseaux de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, à travers ses représentations locales (CCI), les associations patronales, la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), les centres universitaires avec lesquels nous avons signé des conventions de partenariat et toute partie qui nous semble à même de nous aider dans notre mission de vulgarisation.

Par ailleurs, nous avons ouvert les portes de la Bourse à toutes les personnes ou entreprises qui souhaitent s'enquérir des modalités d'introduction. Nous recevons, à ce titre, beaucoup de visites de diverses catégories : des élèves du moyen jusqu'aux étudiants en post-graduation, en passant par des patrons d'entreprises. Nous avons également investi dans le réseau digital, puisque la Bourse a été la première entreprise dans le secteur financier à lancer une application mobile, et la mise en ligne, en 2013, d'un nouveau site internet qui permet aux utilisateurs de disposer de l'ensemble des données liées au marché. Nous sommes présents sur facebook, Linkedin, Twiter et Youtube.

Certaines sources médiatiques affirment que la Bourse d'Alger est en phase d'accepter très prochainement l'introduction en Bourse de certaines entreprises ; qu'en est-il de la crédibilité de cette information ?

Les actions de communications entreprises depuis ma prise de fonction, en 2013, commencent à produire leurs fruits, puisque nous assistons à un regain d'intérêt de la part des opérateurs pour la Bourse d'Alger. En effet, plusieurs sociétés, notamment des PME, ont émis le vœu de franchir le pas pour des levées de fonds par la Bourse. Mais force est de reconnaître que les situations politique et économique, notamment en 2019, ont fait que ces mêmes chefs d'entreprise ont reporté leur projet à une date ultérieure. Toutefois, maintenant que les institutions sont revenues, la confiance commence à s'installer et la preuve en est que la PME SPA Casbah, spécialisée dans la fabrication de condiments, a bel et bien déposé une demande d'introduction sur le marché PME, laquelle demande est actuellement en phase d'étude à la Cosob pour l'obtention du visa. Outre Casbah, nous avons d'autres entreprises qui ont émis le vœu d'une introduction en Bourse. C'est le cas de la société Algreen et d'une autre entreprise qui est dans l'industrie agricole et d'une troisième qui compte lancer une levée de fonds via le marché obligataire. Nous sommes confiants que les années à venir sont en faveur d'une redynamisation du marché boursier algérien.

L'opération de la numérisation des opérations financières constitue une priorité de la Bourse d'Alger, cela va-t-il apporter une amélioration des services et comment ?

La digitalisation de l'économie est une nécessité, aujourd'hui, et constitue à notre sens l'un des moyens efficaces qui peuvent impacter positivement les pratiques financières et bien au-delà. Conscient de cette importance, nous nous sommes lancés dans un programme de modernisation qui vise à digitaliser totalement les transactions boursières, de la même façon que cela se fait sur les places mondialement connues. Ainsi, avec l'appui du ministère des Finances, nous avons acquis un système d'information électronique, qui sera lancé incessamment. Nous sommes actuellement dans la dernière phase du projet, puisque nous sommes en train de finaliser l'implémentation du soft. Une fois cette opération finalisée, nous entamerons les tests grandeur nature en prélude au lancement

effectif de la plateforme. Nous lancerons prochainement une plate-forme de trading en ligne. Ce système permettra une meilleure inclusion financière et générera plus d'activité sur la Bourse avec une plus grande liquidité du marché.

Le retrait de l'entreprise NCA-Rouiba est-il officiellement acté ?
Il faut savoir qu'une société qui fait son entrée en Bourse dispose de la possibilité de se retirer, si les conditions réglementaires sont remplies.

Pour NCA Rouiba, la Bourse a permis à cette entreprise, en 2013, de remplacer le fonds d'investissement présent dans le capital et de réaliser par là-même une levée de fonds, accompagnée de tous les avantages qu'offre une introduction en Bourse, en termes de notoriété et d'amélioration des standards de gouvernance, adossés à des avantages fiscaux non négligeables. A ce jour, nous n'avons reçu aucune demande officielle de retrait, par conséquent, nous ne pouvons nous prononcer sur ce sujet, si ce n'est que le retrait est tout à fait prévu par la réglementation boursière algérienne, à l'instar de ce qui est prévu pour le cas d'espèce, dans les réglementations des places boursières à travers le monde.

Où en est l'opération d'introduction de nouveaux produits boursiers, tels que les Sokouk ?
Il est utile de préciser que les revenus des actions sont des produits compatibles avec les préceptes de la charia. Donc, la Bourse est l'une des premières places à offrir des produits charia complaint. L'intérêt des pouvoirs publics de voir ce type d'activités financières se développer et contribuer de manière inclusive à l'effort de mobilisation de l'épargne nationale, de financement de l'économie et de bancarisation de la société, est aujourd'hui une réalité, puisque contenu dans le programme du gouvernement qui vient à peine d'être validé par les deux chambres du Parlement. A cet effet, la Bourse d'Alger est bien prête à accueillir les produits financiers islamiques tels que les Sokouk.

« L'encours des actifs islamiques dans le monde a connu une extraordinaire évolution, passant de 500 milliards $, en 2006, à plus de 2.640 milliards $, en 2018. »

Toutefois, en l'absence d'un ancrage juridique, il n'est pas envisageable de les lancer dans l'immédiat. Mais il est tout à fait possible de lancer des produits similaires prévus par le code de commerce que sont les titres participatifs. Nous estimons que le lancement des produits de Sokouk est à même de drainer une partie de l'argent thésaurisé par les familles algériennes et contribuer, par là aussi, à capter une part de l'argent de l'informel à la double condition que les rendements soient attrayants et totalement défiscalisés.

Par ailleurs, l'Algérie pourra attirer des fonds étrangers, dont l'appétence pour ce type de produits est élevée. Il ne faut pas perdre de vue que la finance islamique est devenue aujourd'hui une pratique répandue et appréciée au niveau mondial.

L'encours des actifs islamiques dans le monde a connu une extraordinaire évolution, passant de 500 milliards $, en 2006, à plus de 2.640 milliards $, en 2018. Les prévisions de l'encours des Sokouk devrait représenter, à l'horizon 2022, plus de 600 milliards $. Alors, pourquoi l'Algérie ne prendrait pas sa part de cette formidable manne financière ?

Pour conclure, avez-vous un message à adresser aux patrons d'entreprise qui hésitent à entrer en Bourse ?
Nous avons souligné depuis longtemps que le risque d'une détérioration des fondamentaux de l'économie algérienne étaient prévisibles. Aujourd'hui, la conjoncture économique et financière est fragile mais viable. La raréfaction des ressources rend celles-ci plus coûteuses certes. Ainsi, le recours à l'endettement bancaire pour les entreprises les moins bien structurées paraît délicat.

La Bourse peut, désormais, jouer un rôle pour palier au manque de la liquidité bancaire en finançant les sociétés avec un niveau de risque maîtrisé. Nous lançons, donc, un appel aux opérateurs, tous secteurs confondus, pour les inciter à intégrer le financement via la Bourse ou via des fonds d'investissement, comme une alternative qui pourrait sauver leur business et permettre de booster leur croissance.

Nous sommes en faveur de la pérennisation des entités productives et nous souhaitons sauvegarder l'outil de production, maintenir les emplois, en créer d'autres et surtout permettre à notre économie de prospérer. Le marché boursier doit pouvoir, jouer un rôle de plus en plus prononcé dans le financement de l'économie et nous sommes prêts à relever ce défi■

الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين

COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

RESPECT

Incendie, Explosion et Risques Annexes

Multirisque Commerçants et Artisans

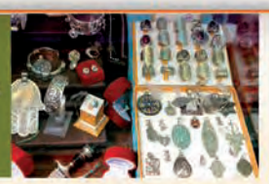

Transports privés de Marchandises

Assurance et Assistance Automobile

MÉTIER

Catastrophes Naturelles

Multirisque Habitation M.R.H

ASSURANCE

Risques de Construction

Vol de Marchandises et vol en coffre

Transports Maritimes

Engins de Chantier

EFFICACITÉ

Multirisque Immeubles

LA CONFIANCE EN COMMUN

www.caar.dz

Internationalisation des PME algériennes

Une quadrature du cercle ?

Exigences. Selon Dr Abedou Abderrahmane, directeur de recherche au Cread, *« la puissance publique doit afficher une volonté réelle de soutien et d'accompagnement effectif au processus d'exportation. L'entreprise qui va à l'international n'est plus une entreprise seule, mais c'est une entreprise qui est insérée dans un réseau consolidé où la puissance publique est présente avec force »*.

C'est à coup d'une cascade de discours et de déclarations que les ministres et autres officiels relèvent l'impératif pour les PME de *« conquérir »* d'autres marchés, africains en particulier. C'est une sorte de mauvais procès, rétorquent les spécialistes. Pour eux, ces entités doivent d'abord s'affirmer sur le plan national. Ce qui n'est pas le cas. Leur financement est un casse-tête. *« Pour la partie formelle de l'économie,* dira Mohamed Boukhari, économiste, *les banques font face à deux grandes contraintes. La première est liée à la lenteur du recouvrement judiciaire, alors que la seconde est associée aux risques liés aux entreprises. »* L'universitaire fait part des asymétries d'information, de projets non bancables, de secteurs d'activité non porteurs, de détournements de crédits, du non-respect des engagements et du manque de transparence de la part des entreprises. Une chose est sûre : aller en Afrique est loin de constituer une sinécure.

Les risques sont nombreux. Il est question de l'instabilité macroéconomique, de la méfiance envers les institutions et des retards en matière d'infrastructures. Aussi, la taille de ces entreprises en termes de moyens matériels, humains, financiers, organisationnels et technologiques peut constituer un handicap à l'approche des marchés étrangers. Pour sa part, le Dr Samia Abid, de l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée, souligne que ces opérations d'exportation nécessitent un savoir-faire, des frais spécifiques lourds, une confrontation à de nombreux intermédiaires et une prise de risques élevée, ainsi que les instabilités politiques dans de nombreux pays africains.

Plus loin, l'analyste estime que le pari d'internationalisation des PME algériennes devra passer inexorablement par une série de conditions. Compte tenu de cette situation, le pari d'internationalisation des PME algériennes devra répondre inévitablement à une série d'exigences. Aujourd'hui, analyse l'universitaire, il y a une nécessité de *« formuler une stratégie d'internationalisation qui consiste à cibler des marchés de niche ou micromarchés délaissés par les grandes entreprises et de mettre en œuvre une politique nationale de formation et d'innovation et de développer des partenariats entre l'université et l'entreprise »*. Lui emboîtant le pas, Dr Abedou Abderrahmane, directeur de recherche au Cread, indique que *« la puissance publique doit afficher*

une volonté réelle de soutien et d'accompagnement effectif au processus d'exportation. L'entreprise qui va à l'international n'est plus une entreprise seule, mais c'est une entreprise qui est insérée dans un réseau consolidé où la puissance publique est présente avec force ».

Les stratégies d'accompagnement devraient se focaliser sur le confortement de ces entreprises, en impulsant plus de confiance et en les inscrivant dans une short-liste des entreprises susceptibles de représenter la diplomatie économique d'un pays qui s'ouvre à l'international.

Dans un contexte de mondialisation, ces entreprises doivent non seulement survivre mais aussi se montrer compétitives afin de préserver leur part de marché sur le territoire national pour s'intégrer dans l'économie mondiale, dans la mesure où le marché international n'est que le prolongement du marché local■

H. M.

LIFTAL

Safety Tools, Vérins hydrauliques & Produits industriels

Levage, Manutention & Protection antichute

Adresse : Haï Mekhadma, à côté de Dar El Moualem
B.P 862 Ouargla 30 000 - Algérie
Tél. : +213 (0) 29 71 65 42 / 43 / 44
Fax : +213 (0) 29 71 97 31
Mob. : +213 (0) 770 94 28 39
Site web : www.liftal-sling.com
e-mail : liftal.sarl@gmail.com
liftal_sling@yahoo.fr

TÜVRheinland CERTIFIED
ISO 9001:2015 Management System
www.tuv.com ID 9108649708

Brahim Guendouzi, économiste :

“Le retard accusé dans le digital pèsera de tout son poids”

Mobilisation de l’épargne, fiscalité ordinaire qui doit reprendre sa place centrale dans la structure des recettes publiques, indépendance de la Banque centrale, dynamisation de la Bourse d'Alger... autant de problématiques que l'universitaire passe au peigne fin dans cet entretien.

Propos recueillis par H. Merzouk

L’ACTUEL : Le plan d'action du gouvernement prévoit une réforme profonde du système financier et bancaire ; par quels leviers mener cette réforme ?

Brahim Guendouzi : La question du financement se pose actuellement avec acuité depuis le resserrement des ressources extérieures à la suite du retournement du marché pétrolier en 2014. Ayant gardé presque la même structure de ses dépenses publiques, l’Algérie peine à trouver des financements adéquats destinés à ses importants projets programmés. Même avec le recours momentané, mais néanmoins polémique, au financement non conventionnel, la situation reste encore tendue. C’est dans ce contexte que le nouveau gouvernement compte mettre en œuvre son programme d’action avec un handicap de taille : le financement.

Afin d’éviter cet écueil, l’Exécutif actuel veut actionner deux leviers susceptibles de lui donner la solution pour le moyen terme. Il s’agit de procéder à des réformes du système financier et bancaire, d’une part, et à celui de la fiscalité, d’autre part.

La mobilisation de l’épargne devient une sorte de priorité dans le projet de réorganisation de la place bancaire sous le contrôle, évidemment, de la Banque d’Algérie. Il sera question alors d’une densification du réseau d’agences bancaires et d’un enrichissement des produits financiers proposés à la clientèle en vue de capter l’épargne disponible dans le circuit économique. Il en est de même pour la question du recouvrement des impôts, dont l’efficacité est problématique. La fiscalité ordinaire doit reprendre sa place centrale dans la structure des recettes publiques.

Une réforme de l’infrastructure du secteur financier aboutie aurait constitué un visa pour l’entrée dans l’économie numérique avec tous les effets d’entraînement que cela suppose, mais dans le digital, l'Algérie est très en retard. Comment réagir face à cette double contrainte ?

Le numérique et les projets spécifiques qui le caractérisent supposent un type de financement adapté. Il s’agit du capital-risque dont la présence en Algérie est récente et dont il faudra renforcer le champ d’action. Les quelques société financières de capital-risque existantes auront à s’adapter à la nouvelle donne puisque le numérique ainsi que les start-up sont devenus une priorité retenue dans le programme du nouveau gouvernement. Cependant, le retard enregistré par l’Algérie dans le domaine de la digitalisation va peser dans la concrétisation des projets innovants, même si la question du financement serait pleinement

prise en charge. La préoccupation centrale est celle de l'existence d'un marché dans ce domaine ainsi que l'évaluation des risques. Aussi, est-il nécessaire d'adopter une véritable stratégie de l'économie numérique dans la structure du tissu économique national, si l'on veut créer des effets de synergie avec l'ensemble des acteurs économiques.

Pour le secteur bancaire, des experts revendiquent une consolidation de l'indépendance de la Banque d'Algérie. Vous y souscrivez-vous ?
La Banque centrale est le pilier de tout système financier et bancaire. Son indépendance vis-à-vis des rapports de force politiques est une condition sine qua non pour la garantie, la confiance et la performance de la sphère monétaire et financière dans son ensemble. En Algérie, il y a eu malheureusement un recul en matière d'indépendance de la Banque d'Algérie par rapport à la première loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Pour preuve, on peut se remémorer la position de la Banque d'Algérie en 2018 quand elle s'est alignée sur la proposition du gouvernement avec l'adoption du financement non conventionnel tant décrié par plusieurs économistes.

Le gouvernement a lancé une autre réforme recommandée par le FMI : celle de la gouvernance des banques publiques. Un prélude pour une privatisation de ces entités ?
Actuellement, les cinq banques publiques détiennent approximativement près de 80% des actifs bancaires du pays, selon des données de la Banque d'Algérie. Evidemment, il sera question d'amélioration de la gouvernance des grandes banques. Le ministère des Finances a décidé d'ouvrir leurs Conseils d'administration à d'autres compétences. La modernisation de leur management est également indispensable. Mais cela reste à notre avis insuffisant si l'on reste dans la configuration actuelle. Il y a lieu de créer de nouvelles banques publiques ou privées, surtout de proximité, afin de densifier la place bancaire et être proches des agents économiques et de leurs préoccupations. Une plus grande concurrence est largement souhaitée pour plus de performance.

La dynamisation de la Bourse d'Alger revêtira alors une importance avérée. La vente d'actifs des entreprises publiques pourrait se faire par l'intermédiaire de ce canal afin d'assurer au processus plus de transparence. Il s'agit-là d'un chantier essentiel dans le plan d'action du gouvernement■

Société américaine de médias Skift :
L'Algérie peut éviter une crise financière grâce à son tourisme

La société américaine de médias Skift, spécialisée dans l'industrie du voyage, dans une analyse publiée récemment, considère que l'Algérie peut éviter une crise financière majeure grâce à son potentiel touristique.

« Le secteur du tourisme a un potentiel énorme, mais l'Algérie doit développer les infrastructures… car le pays n'est pas préparé pour un grand nombre de touristes », a déclaré Isabelle Werenfels, senior fellow au Moyen-Orient et en Afrique, à l'Institut allemand pour les affaires internationales et de sécurité, ajoutant que *« c'est une bonne nouvelle que le gouvernement ne se précipite pas vers le tourisme de masse ».*

Selon d'autres analystes, *« il n'y avait pas de réelle volonté politique d'investir dans le tourisme »*, parce que, argumentent-ils, *« malheureusement, en raison du pétrole et du gaz, le tourisme n'a jamais été développé, et donc les infrastructures sont très limitées et médiocres dans ce secteur. »*

Selon la société américaine de médias Skift, *« les recettes touristiques de l'Algérie se sont élevées en moyenne à 207 millions de dollars contre 1,1 milliard de dollars pour la Tunisie en 2017 »*, soulignant que l'Algérie jouit d'un potentiel touristique important, avec un grand littoral méditerranéen, son vaste désert et sa proximité avec les pays d'Europe■

Efficience et efficacité comme mots d'ordre du plan gouvernemental

Constats et idées

Urgence. L'heure est à la crise, et nul ne peut le nier, ce qui attend le gouvernement de M. Djerrad est nettement plus difficile de ce qu'ont vécu tous les autres gouvernements, du fait de l'urgence de composer entre des ressources financières pratiquement taries et la priorité de redresser la barre du point de vue économique qui coûte aussi de l'argent.

Lorsque les années de faste financier étaient à leur apogée, les experts ne cessaient de produire des simulations et des conseils à l'attention des tenants du pouvoir de l'ex-régime déchu, afin de mettre en garde contre les méfaits de considérer que la conjoncture d'aisance allait s'inscrire dans la durée.

Même lorsque les difficultés financières commençaient à se profiler à l'horizon, ces mêmes experts ne cessaient de prodiguer des analyses dans le sens de la rationalisation des dépenses budgétaires au profit de leur réorientation vers une politique générale d'industrialisation du pays et la promotion de secteurs porteurs, à l'exemple du tourisme et de la pêche, pour entamer une diversification conséquente de l'économie du pays. Tout cela au moyen d'investissement dans les moyens et les organisations, ainsi que de changements sur le plan juridique en faveur de lois et de mesures facilitatrices pour le secteur privé, qui est un précurseur de l'activité économique et un créateur de la valeur ajoutée.

Maintenant que cette conjoncture est largement révolue et qu'elle a laissé place à une autre qui est, pour le moins, compliquée et complexe, au regard des événements qui se sont déroulés, une année durant depuis le 22 février 2019, et à la suite de la tenue des élections présidentielles du 12 décembre dernier, le nouveau président de la République ainsi que son gouvernement se trouvent en face dune équation qui est, faut-il reconnaître, extrêmement difficile à résoudre.

Il y a tout d'abord le lourd legs du régime précédent qui a accoutumé tout le pays à un rythme effréné des dépenses publiques et des enveloppes budgétaires hors normes, qui n'avaient pour but que de rechercher une certaine légitimité auprès de la population afin de maintenir une certaine paix sociale, chose qu'il aura réussi. C'est ainsi que toute restriction de la part des pouvoirs publics peut être assimilée à une violation des droits fondamentaux et des acquis sociaux.

Pourtant, l'heure est à la crise et nul ne peut le nier, et ce qui attend le gouvernement de M. Djerrad est nettement plus difficile de ce qu'ont vécu tous les autres gouvernements, du fait de l'urgence de composer entre des ressources financières pratiquement taries et la priorité de redresser la barre du point de vue économique qui coûte aussi de l'argent.

Halte au gaspillage

Le mot d'ordre est ainsi donné à tous les niveaux, la lutte contre le gaspillage des dépenses publiques est consacrée. C'est ainsi que le président de la République s'est exprimé à l'adresse des walis, en date du lundi 17 février dernier, lors de la réunion gouvernement-walis, formulant une critique directe à l'égard des dépenses fastueuses de l'ensemble des services de l'Etat.

L'économie à tous les niveaux est ainsi requise, que ce soit en termes d'utilisation de moyens pour les besoins des différents déplacements des responsables, dans le contrôle de la qualité des réalisations des travaux dans le cadre des marchés publics afin d'éviter les dépenses de rénovation, réorientation de la politique énergétique vers le renouvelable, pour

ne citer que ces mesures déclarées par les membres de l'Exécutif, en attendant d'autres mesures et déclarations allant dans ce sens.

Ainsi, tout semble aller dans le sens de l'efficience et de l'efficacité par la volonté d'adoption de normes visant au contrôle de la qualité des différentes réalisations.

Si cette volonté de maîtrise des dépenses va dans le sens de conforter les postulats de la Loi de finances pour 2020 dans le sens de la rationalisation des dépenses d'équipement et des mesures d'amélioration des dispositions de lutte contre la fraude fiscale, elle a l'avantage de ne pas prétendre toucher aux acquis sociaux des citoyens pour le moment.

Réforme financière : le mode à suivre

Les déclarations de l'Exécutif à propos de la volonté de mettre le paquet sur l'efficacité des méthodes et l'efficience dans l'exécution sont appuyées et consignées au niveau du document relatif au plan du gouvernement, qui a été récemment approuvé et adopté au niveau des deux chambres du Parlement.

Ce document de 67 pages s'appuie, au niveau de son deuxième chapitre consacré à la description du mode de la réforme financière et du renouveau économique ciblé, sur un certain nombre de mesures qui s'articulent autour de quatre points :

1. la refonte du système fiscal avec l'avènement de systèmes s'appuyant sur l'efficacité du contrôle des assujettis, dans le sens de l'amélioration de la perception des impôts et taxes et de la lutte contre la fraude fiscale, ainsi que dans le sens de mesures favorisant l'investissement et le développement des entreprises ;

2. l'instauration de nouvelles règles de gestion budgétaire par la mise en place de systèmes d'information permettant le contrôle et la rationalisation des budgets, favorisant la discipline et la rigueur budgétaires ; cette mesure devrait aussi permettre l'estimation plus ou moins proche de la réalité des montants à budgétiser ;

3. La modernisation du système bancaire et financier dans le sens de la diffusion à large échelle des moyens de paiement électronique pour réduire les transactions en espèce, ainsi que par certaines mesures qui devraient attirer un grand nombre d'épargnants et d'investisseurs avec l'encouragement de la création de nouveaux produits financiers ;

4. Le développement de l'information statistique et de la fonction prospective qui est devenue le grand absent à tous les niveaux, ce qui court-circuite les moindres principes et capacités de planification stratégique à l'échelle de l'Etat.

D'un point de vue critique, si ce plan a l'avantage de constituer une rupture avec les pratiques des années précédentes en ayant des objectifs clairs et une vision à long terme (2035), il a l'inconvénient de présenter certaines lacunes parmi lesquelles :

- l'absence d'un état des lieux par secteur et chiffré permettant de constituer une base pour la construction du plan ;
- l'absence de prévisions chiffrées pour la quantification des objectifs et le contrôle des réalisations par rapport à ce qui aura été arrêté ;
- l'absence d'une ligne directrice et d'une méthodologie de conception des stratégies, préférant laisser à chaque département ministériel le choix des moyens et des politiques, ce qui risque de créer un déphasage entre certains secteurs ;
- l'absence d'explications et d'illustrations relatives à certaines composantes du document laissant libre cours aux interprétations et questionnements à propos des modes d'application du plan établi.

Le gouvernement insiste sur le fait que le plan ainsi établi répond à la nécessité de prendre en charge les mesures, dans un contexte particulier, celui d'une situation critique, pour reprendre l'expression du chef de l'Exécutif.

Cela est à composer avec les données financières, consignées au niveau de la Loi de finances pour cette année qui prévoient une érosion totale des réserves de change et de la prise en compte d'une hypothèse budgétaire basée sur un déficit de la balance commerciale, puisque le prix de référence du pétrole pris en compte est de 50 dollars.

Pourra-t-on redresser la barre avec une pareille situation et seulement de la bonne volonté, en l'absence de moyens de lutte financés par une manne importante, puisqu'il faudrait déjà disposer des moyens de sa politique ? Les prochains jours apporteront sûrement la réponse. En attendant, souhaitons beaucoup de courage à ce gouvernement qui ne bénéficie pas de conjoncture favorable, ni sur le plan économique ni politique et encore moins avec le mouvement populaire hostile à tout ce qui émane de l'actuel pouvoir exécutif et de ses représentants■

A. A. B.

Secteur énergétique en Algérie

Les défis du gouvernement

Redynamisation. Dans le chapitre du renouveau économique, la transition énergétique occupe une place importante dans le programme du gouvernement qui vise, outre l'intensification des efforts de prospection et de production des hydrocarbures, la diversification des sources énergétiques à travers le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique.

La nouvelle donne économique et financière de notre pays a finalement provoqué un éveil des consciences de nos décideurs, suite à la faillite des équilibres budgétaires et de trésoreries, en raison d'un net recul des recettes fiscales, dû principalement à la chute tendancielle des cours pétroliers et la régression de la fiscalité pétrolière, dont les recettes sont passées de 4.054,349 mds DA en 2012 à 2.666,9 mds DA en 2019. Dans le but de redynamiser le secteur des hydrocarbures, l'Algérie a jugé indispensable de revoir les règlements qui régissent les hydrocarbures. Pour ce faire, la nouvelle Loi de 2019 sur les hydrocarbures, qui compte une batterie de 239 articles, détermine dans son article 1er les principes fondamentaux de cette dernière : le régime juridique applicable aux activités d'hydrocarbures, le cadre institutionnel encadrant l'exercice des activités d'hydrocarbures, le régime fiscal applicable aux activités amont et les droits et obligations des personnes exerçant les activités d'hydrocarbures.

Quid de la transition énergétique

Cependant, le Plan d'action du gouvernement a réservé un intérêt particulier à la transition énergétique. Ainsi, dans le chapitre du renouveau économique, la transition énergétique occupe une place importante dans le programme du gouvernement qui vise, outre l'intensification des efforts de prospection et de production des hydrocarbures, la diversification des sources énergétiques à travers le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique.

Cette transition devrait permettre à notre pays de s'affranchir de manière progressive de la dépendance vis-à-vis des ressources conventionnelles et d'amorcer une dynamique d'émergence d'une énergie verte et durable qui s'appuie sur la mise en valeur des ressources d'énergie inépuisables. Cette démarche s'articule sur les considérations suivantes : - la préservation des ressources fossiles et leur valorisation ; - le changement du modèle énergétique de production et de consommation ; -

le développement durable et la protection de l'environnement ; - la maîtrise des coûts de réalisation des installations des énergies renouvelables. Au titre du développement des énergies renouvelables, tenant compte du potentiel existant et des capacités d'absorption de notre réseau national de transport et de distribution de l'énergie électrique et de l'énergie d'origine renouvelable, un programme adapté de développement des énergies renouvelables d'une capacité de 15.000 MW à l'horizon 2035, dont 4.000 MW d'ici 2024, sera mis en œuvre.

La réalisation de ces capacités permettra non seulement d'économiser près de 240 milliards de m^3 de gaz naturel et d'éviter ainsi l'émission de 200 millions de tonnes de CO^2, mais aussi le développement effectif d'un tissu de PME sur l'ensemble de la chaîne de valeur des composants dédiés aux énergies renouvelables. L'hybridation de la production de l'électricité de source conventionnelle au niveau du sud du pays, par la production photovoltaïque, constitue pour le gouvernement une action prioritaire dans ce domaine. Aussi, la mise à niveau de la réglementation d'encouragement de la production d'électricité à partir de sources renouvelables afin d'y intégrer des mécanismes adaptés à l'autoproduction par les résidentiels sera rapidement mise en œuvre.

Au titre de la politique d'efficacité énergétique, les mesures fortes que le gouvernement envisage de mettre en œuvre en matière d'efficacité énergétique permettront de réduire drastiquement le gaspillage et de préserver les ressources énergétiques du pays. Cette démarche, qui sera encouragée dans les différents secteurs d'activité, sera axée sur les mesures suivantes : - la généralisation des procédés d'isolation thermique dans les nouvelles constructions ; - la mise en place d'un programme national pour la conversion des véhicules au GPLc et le développement du GNC pour les véhicules de transport collectif ; - l'équipement du réseau d'éclairage public et des administrations publiques avec des dispositifs à basse consommation ; - la mise en place d'un cadre réglementaire prohibant l'importation et la production d'équipements énergivores ; - l'élargissement du dispositif incitatif à l'investissement aux filières permettant la localisation de l'activité de production d'équipements et de composants dédiés à l'efficacité énergétique.

Ces mesures constituent une réponse appropriée au défi de conservation de l'énergie avec toutes ses implications bénéfiques sur l'économie nationale en termes de création d'emplois et de richesses, en plus de la préservation de l'environnement.

En matière d'hydrocarbures, parallèlement aux efforts de diversification de l'économie nationale dans le cadre du projet de renouveau économique, le gouvernement s'attèlera, dans le domaine des hydrocarbures, à assurer la couverture des besoins nationaux, la sécurité de l'approvisionnement ainsi que le pourvoi de l'économie nationale en ressources financières.

Ces impératifs passent par : - l'intensification de l'effort de recherche et d'exploration, y compris dans les zones Offshore et le nord du pays, pour mettre en évidence de nouvelles réserves d'hydrocarbures ; - l'optimisation de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures par l'utilisation de méthodes de récupération assistée tout en garantissant la conservation des gisements ; - le renforcement des capacités de production.

Par ailleurs, un programme de valorisation des hydrocarbures est retenu par le gouvernement, afin d'asseoir une industrie pétrochimique et de raffinage et ce, à travers : - le lancement de projets intégrés à forte valeur ajoutée, tels que le vapocraquage d'éthane pour la fabrication des polymères et produits dérivés ; - le développement d'une industrie de transformation des phosphates ; - l'augmentation des capacités de raffinage pour satisfaire la demande nationale en produits pétroliers. Par ailleurs, l'approvisionnement continu du marché national en produits pétroliers sera assuré à travers l'augmentation des capacités de stockage de carburants à 30 jours contre 12 jours actuellement.

S'agissant des hydrocarbures non conventionnels, le gouvernement, tout en intensifiant les efforts d'identification du potentiel que recèle notre sous-sol, engagera les études appropriées sur l'impact de l'exploitation de cette richesse au plan économique, social et environnemental, en veillant à ce que toute exploitation envisagée préserve la santé du citoyen, les écosystèmes et, en particulier, les ressources hydriques. Pour conclure, l'Algérie jouit d'un potentiel immense tant en ressources humaines que naturelles, toutefois, l'objectif visé par le gouvernement ne peut se réaliser qu'à la condition sine quo non que l'on place avant tout l'intérêt du pays au-dessus de toute autre motivation, surtout matérielle■

R. A.

Exploitaion du gaz de schiste

La polémique refait surface

Contradictoire. Si l'on se réfère à la dernière déclaration du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la faveur d'une interview accordée à la chaîne russe Russia Today (RT arabic), *« le gaz de schiste est l'une des justifications pour provoquer la colère des citoyens. Je n'ai pas dit qu'on allait exploiter le gaz de schiste, et la décision finale revient aux experts »*. En revanche, durant une rencontre avec des responsables de certains médias publics et privés, au mois de janvier dernier, Tebboune avait estimé que l'exploitation du gaz de schiste est *« nécessaire »*.

L'Algérie dispose de 4.940 trillions de pieds cubes (TCF) de réserves de gaz de schiste, dont 740 TCF sont récupérables sur la base d'un taux de récupération (TR) de 15%, à en croire les résultats d'un premier travail de recherche effectué par Sonatrach en association avec des firmes internationales.

Ces réserves récupérables ont été calculées pour les zones d'Ahnet, Timimoun, Mouydir, Illizi et Berkine. Avec un taux de récupération de 15%, l'Algérie occupe la 4e position mondiale en termes de ressources techniquement récupérables, juste après les Etats-Unis (dont le taux de récupération varie entre 20 et 50% selon les gisements), la Chine et l'Argentine, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie sur le gaz de schiste réalisé en 2013. Historiquement parlant, le 27 décembre 2014, le ministre de l'Energie de l'époque, en l'occurrence Youcef Yousfi, avait annoncé en grande pompe en direct du site du bassin d'Ahnet, sis à In Salah, que *« la première opération réelle d'exploration du gaz de schiste vient d'être couronnée de succès »*.

Dans le même sillage, il fait également état de la réussite de l'expérience de production expérimentale de gaz combustible extrêmement compacte. Le forage en question est le premier puits pilote de gaz de schiste sur le territoire algérien. Aussi, il a été entamé en août 2008 sur une profondeur de 1.800 mètres sur la base de plusieurs études, dont celle de l'Agence américaine de l'énergie qui avait estimé à près de 20.000 milliards de m^3 de réserves de GDS, mais aussi de la société nationale Sonatrach.

En fin de compte, cette sortie hautement médiatique de l'ex-ministre de l'Energie fait suite à la décision de l'ancien premier magistrat du pays à la faveur du Conseil des ministres du 21 mai 2014, qui avait tranché sur la question en donnant son feu vert à l'exploitation du gaz de schiste. Lors de la tenue de ce Conseil, le ministre de l'Energie avait sollicité, par le truchement d'une communication, l'accord du Président pour l'exploitation des formations argileuses et schisteuses dans le Sahara. Néanmoins, le chef de l'Etat de l'époque a recommandé de veiller à ce que la prospection, et plus tard l'exploitation, des hydrocarbures schisteux soient menées en permanence avec le souci de préserver les ressources hydriques et de protéger l'environnement.

Gaz de schiste, la grande confusion

En outre, les derniers amendements apportés à la loi 05-07 sur les hydrocarbures ainsi que le développement des technologies de recherche et d'extraction de ce type d'hydrocarbures à travers le monde ont permis de favoriser l'option de gaz de schiste à l'avenir. De nos jours, il existe une grande confusion sur l'avenir de l'exploitation de cette source d'énergie qualifiée de *« poison pour l'environnement »* par certains experts.

Si l'on se réfère à la dernière déclaration du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la faveur d'une interview accordée à la chaîne russe Russia Today (RT arabic), *« le gaz de schiste est l'une des justifications pour provoquer la colère des citoyens. Je n'ai pas dit qu'on allait exploiter le*

gaz de schiste, et la décision finale revient aux experts ». En revanche, durant une rencontre avec des responsables de certains médias publics et privés, au mois de janvier dernier, Tebboune avait estimé que l'exploitation du gaz de schiste est *« nécessaire »*. S'agissant des hydrocarbures non conventionnels (gaz de schiste), le gouvernement va engager les études appropriées sur l'impact de l'exploitation de cette richesse aux plans économique, social et environnemental, en veillant à ce que toute exploitation envisagée préserve la santé du citoyen, les écosystèmes et, en particulier, les ressources hydriques, vise l'intensification des efforts de prospection et de production des hydrocarbures, tout en diversifiant les sources énergétiques à travers un programme de développement des énergies renouvelables permettant la production de 15.000 MW d'électricité à l'horizon 2035, dont 4.000 MW d'ici à 2024.

Des scénarios pessimistes

Selon les analyses de certains experts qualifiées de *« pessimistes »*, le problème majeur qui affectera durement le secteur des hydrocarbures en Algérie n'est autre que le tarissement des ressources, tant en pétrole qu'en gaz. Un scenario fatal que redoute tout le monde eu égard à la grande dépendance quasi entière à la rente générée par l'exportation des hydrocarbures.

Hormis le désastre écologique que prévoient les scientifiques suite à l'utilisation de la méthode dite de la fracturation de la roche lors de l'exploitation du gaz de schiste, il y a lieu de constater que les revenus dégagés de la commercialisation ne sont pas aussi importants que certains économistes le croient. Sinon, comment expliquer que l'Algérie n'a jamais profité pleinement des rentrées en devises du gaz naturel. Les experts argumentent leurs analyses par un exemple très simple. Ils expliquent qu'en 2020, le gaz naturel est commercialisé à 2 dollars le million de Btu, un vrai bradage de la ressource qui dépasse tout entendement d'après ces derniers. Cela peut aisément se reproduire pour le cas du gaz de schiste, avertissent-ils !

Dans une contribution livrée à un quotidien national, l'expert en retraite Abdou Benachenhou a évoqué l'exemple des Etats-Unis lorsqu'ils ont fait le choix douloureux mais stratégique pour une exploitation à outrance de cette ressource non conventionnelle malgré un gros risque que cela pourrait engendrer sur le plan environnemental.

En effet, c'était un principe de souveraineté nationale qu'il fallait préserver, sinon ils allaient se mettre à la merci du bon vouloir surtout des Russes pour assurer leurs besoins en cette énergie. Autre désavantage de taille auquel la Sonatrach fera face lors des discussions de contrats avec les futurs partenaires-investisseurs, c'est l'acceptation de toutes les conditions liées au processus technique d'exploitation de la ressource, autrement dit, le genre de technologie utilisée dans ce cadre d'opération qui reste strictement sous le contrôle du partenaire étranger.

Du reste, tous les équipements technologiques, à quelques exceptions près, seront importés puisque l'Algérie accuse un énorme retard dans la fabrication de tel matériel de pointe. De toutes les manières, une chose est sûre, c'est que dans le cas de futures négociations avec des investisseurs étrangers, les Algériens sortiront les grands perdants de cette affaire de gaz de schiste de tout point de vue. Enfin, s'agissant de l'opinion publique quant à ce sujet très sensible, cela est une autre histoire■

A. K.

Entretien avec Saïd Beghoul, expert en énergie

“Le taux de succès de nos schistes tournerait autour des 20-25%”

Ecartant la *« possibilité d'un partenariat de type partage de production sur les schistes et leur éventuelle exploitation »*, l'expert Saïd Beghoul estime que l'exploitation de ce gaz non conventionnel est pour les pouvoirs publics algériens *« le chemin le plus court et de moindre effort pour entretenir la rente »*. Il bifurque dans cet entretien sur le retard enregistré dans les énergies renouvelables, affirmant que la *« ressource humaine »* reste la priorité des priorités.

Propos recueillis par H. Merzouk

L'ACTUEL : On commence par une de vos récentes publications sur votre compte facebook : *« Dans son plan d'action, le gouvernement s'engage d'abord à mener les études d'impact sur l'économie et l'environnement. Je suis sûr que si l'étude de l'impact économique sera menée objectivement avec le concours des experts géologues indépendants, il n'y aura aucune rentabilité. Et là j'anticipe pour dire, donc, il n'y aura pas d'exploitation de gaz de schiste avant beaucoup de temps ».* Le projet risque-t-il d'être enterré dans l'œuf ?

Saïd Beghoul : Le gouvernement n'a pas précisé si cette étude de rentabilité va être menée sur la base des résultats des deux seuls puits tests forés en 2014 à In Salah ou l'étude va nécessiter d'autres forages pour une meilleure base de données permettant de mieux comprendre les caractéristiques géologiques des schistes algériens. Il n'a pas, non plus, dit si l'évaluation va porter sur les deux principales roches mères (frasnien et silurien) ou sur seulement une. On ne sait pas aussi si l'étude sera confiée aux cadres algériens ou à des bureaux étrangers, etc. Aussi, il va falloir réévaluer le potentiel avec nos propres moyens et cessons de véhiculer le chiffre de 20.000 milliards de mètres cubes, estimé par l'agence américaine EIA (Energy Information Administration).

En Pologne, se basant sur les estimations des réserves par la même agence, le gouvernement avait délivré une centaine de blocs de gaz de schiste aux compagnies étrangères. Les ressources estimées par les géologues polonais se sont avérées trois fois plus faibles, ce qui a contraint les investisseurs à abandonner les opérations et quitter le pays après avoir foré pas moins d'une cinquantaine de puits non concluants. En Pologne, les spécialistes sur place, dont ceux du géant français Total, estiment que pour décider de la rentabilité des schistes, il faudrait forer un minimum de 350 puits. Tous ces facteurs constituent un exemple d'outils d'aide à la décision d'exploiter ou non nos schistes et doivent permettre au gouvernement algérien de prendre la décision la moins entachée d'incertitudes possible sans qu'il soit induit en erreur par des non spécialistes et, pour sa part, le gouvernement ne doit pas jouer le populisme pour finalement faire semblant d'étudier la rentabilité puis décider d'exploiter ce qui n'est pas rentable aux yeux des vrais spécialistes.

Au cas où les résultats de l'étude économique confirmeraient la non-rentabilité de nos schistes, au stade actuel du marché gazier, le gouvernement ne va certainement pas enterrer le projet dans l'œuf mais différer son lancement. Tout porte à croire que l'exploitation de ce gaz non conventionnel est, pour les pouvoirs publics algériens, le chemin le plus court et de moindre effort pour entretenir la rente, sachant que la reconstitution des réserves conventionnelles, en déclin, et l'émergence des énergies renouvelables sont toujours au point mort.

L'Algérie, un des premiers pays producteurs de gaz conventionnel en Afrique, détient les troisièmes réserves mondiales de gaz de schiste, techniquement récupérables, selon la Cnuced. L'Algérie répond-t-elle à cette exigence que désigne l'expression *« techniquement »* qui rime avec l'impératif de disposer d'une technologie de pointe ?

Le taux de récupération du gaz de schiste ne dépend que très peu de la technologie dont dispose l'opérateur. Le taux de récupération dépend des caractéristiques géologiques intrinsèques du schiste. Pour les bons schistes, on ne récupère que 20 à 25% du gaz en place. Ce taux décroit avec l'argilosité du schiste, c'est-à-dire plus le schiste est riche en argile et plus il est imperméable et plus le taux de récupération du gaz est faible. C'est un peu le cas de nos schistes très pauvres en minéraux cassants et, donc, le taux de récupération tournerait autour de 15% seulement, et peut-être moins dans certaines régions. Un schiste très argileux n'est pas potentiel.

Aux États-Unis, par exemple, la teneur en argile des schistes du bassin potentiel d'Eagle Ford est de seulement 30%, tandis que la teneur en minéraux cassants est de 50% pour la calcite et 5% pour le quartz. En plus, même si nos roches mères ont une grande extension géographique, il ne faut pas être séduit : seules certaines zones seraient intéressantes (risque surface), et dans les surfaces intéressantes, ce n'est pas toute l'épaisseur de la roche mère qui est utile (risque épaisseur). Ces deux risques doivent absolument être quantifiés et combinés afin de définir les zones potentielles (les sweet spots) susceptibles de produire à un niveau raisonnable pendant six à neuf mois l'équivalent de 60 à 70% des réserves récupérables. A première vue, le taux de succès de nos schistes tournerait autour des 20-25% seulement. C'est-à-dire qu'il y aurait 75 à 80% de chance pour qu'un forage soit négatif. Cela dit, les réserves *« techniquement récupérables »*, aussi élevées soient-elles, ne sont pas forcément *« économiquement exploitables »*.

La rentabilité reste le paramètre de base pour l'exploitation des schistes et non les réserves en place ou récupérables qui ont également séduit nos responsables. Pour nos schistes, les calculs montrent pour un drain horizontal de 1.000 mètres, pour produire 1 TCF de gaz (28 milliards m^3), il faut forer entre 400 et 500 puits, et un puits ne donnerait que 50 millions de mètres cubes durant ses 3 années de vie, soit l'équivalent de notre consommation de gaz en une demi-journée, sachant que nos besoins actuels sont de 115 millions de mètres cubes par jour. Il faut que notre gouvernement le sache.

Restons dans le domaine technique, quels sont les principaux risques d'une éventuelle exploitation, sachant que même les pays développés n'y échappent pas ?

D'abord, personnellement, j'écarte la possibilité d'un partenariat de type partage de production sur les schistes, et leur éventuelle exploitation par

Sonatrach ne peut se faire sans le concours de compagnies de services étrangères qui maîtrisent les dernières technologies en la matière.

Cela dit, l'exploitation classique chez nous se fera avec, pratiquement, les mêmes techniques de base utilisées ailleurs. Mais nous n'allons pas avoir recours à toutes les techniques utilisées par les Américains. Jusqu'ici, l'innovation technologique aux Etats-Unis permet de forer un puits en moins de deux semaines, et à moindre coût (500 à 600 dollars/m foré). Il faut dire que si les coûts ont été réduits de 40% depuis 2008, c'est grâce à l'innovation technologique. Je crois que les problèmes techniques qui se posent aux Américains ne seront pas nécessairement ceux que nous allons rencontrer en Algérie. Aux USA, il s'agit plutôt de *« challenges techniques »* de haut niveau et non de problèmes techniques.

Non seulement ils forent vite mais ils peuvent forer jusqu'à une quinzaine de puits avec la même plateforme (appelée « *pad* » ou « *cluster* »), réduisant ainsi considérablement l'emprise au sol des installations.

Chez nous, nous allons nous heurter à des problèmes techniques et logistiques classiques qu'on peut appeler *« risques techniques »* qui n'existent plus chez les Américains. Pour faire produire les schistes, il va falloir disposer d'un parc appareils forage conséquent (plus de 1.800 appareils aux USA, dont environ 750 à 800 en activité, contre seulement une centaine d'appareils en Algérie que se partagent les activités exploration et développement).

Bien sûr, il y a aussi des risques techniques d'ordre géologique qui nécessitent pas automatiquement du matériel mais des compétences en géosciences et là, la société de service ne voit sa performance qu'à travers le mètre foré en unité de temps et ne partage pas le risque d'un puits négatif.

Energies renouvelables qui peinent à décoller, gaz de schiste dont on semble ne pas maîtriser ni l'alpha ni l'oméga, consommation énergétique locale qui va crescendo... autant d'indicateurs qui risquent de brouiller les cartes du nouveau modèle énergétique. Quelles sont les priorités pour pouvoir suivre le train énergétique mondial ?

Le premier programme adopté par le gouvernement algérien en février 2011, visant la production de 22.000 MW à l'horizon 2030 pour porter à 27% la part des énergies renouvelables dans le mix électrique national (contre 2% aujourd'hui), a tout simplement avorté malgré sa révision, un peu moins ambitieuse, en 2015. Il n'a enfanté, en dix ans, que 390 MW. Il faut l'oublier.

Le dernier en date est celui entrant dans le cadre du plan d'action du gouvernement et qui se veut moins ambitieux avec un objectif de 15.000 MW à l'horizon 2035, mais ambitieux tout de même avec 4.000 MW à l'horizon 2024, soit une réalisation de 1.000 MW par an, une performance à laquelle nous ne sommes pas habitués eu égard à une moyenne de 40 MW par an pour le premier programme (2011-2030).

Que va-t-il changer pour qu'on devienne plus performants du jour au lendemain ? On aimerait bien faire plus, mais doit-on toujours croire aux discours euphoriques et aux projets de grande ampleur comme Desertec qui ne semble intéresser, encore une fois, que notre pays après son éclipse. Renouer avec ce projet, désormais sans actionnaires potentiels et sans le sou, c'est compromettre ce qui nous reste comme volonté pour aller plus vite vers d'autres voies. Desertec-Dii, en difficulté financière, n'a pas pu financer le projet de démonstration d'énergie solaire concentrée (ESC) d'Ouarzazate, au Maroc, lequel projet a finalement été réalisé par le groupe saoudien Acwa Power et réceptionné en 2016.

Il n'y a pratiquement pas de pays européens qui ont développé leur mix électrique via Desertec, dont le patron, M. Van Son, admet lui-même que l'Europe peut fournir jusqu'à 90% sa propre demande en électricité, sans Desertec.

En ce qui concerne l'Algérie, quelles sont les priorités pour suivre le train énergétique mondial ? C'est une question pertinente bien qu'elle revienne souvent. Je ne vais pas reprendre les réponses classiques déjà connues de tous et parlant de la nécessité d'un modèle de consommation, l'efficacité énergétique, l'économie d'énergie, etc.

Tous ces facteurs constituent, certes, des éléments de la solution, mais ne constituent pas une priorité. La priorité est de savoir comment faire pour y arriver. Pour y arriver, il faut, à la fois, une volonté politique et des managers capables de les concrétiser. Pourquoi le premier programme (2011-2030) a-t-il échoué ? Le soleil s'est-il éclipsé ? Le vent s'est-il arrêté de souffler ? La priorité réside dans l'homme, c'est-à-dire la *« ressource humaine »* qui reste la priorité des priorités■

Levage, Manutention & Protection antichute
Safety Tools, Vérins hydrauliques &
Produits industriels

Adresse : Haï Mekhadma, à côté de Dar El Moualem B.P 862 Ouargla 30 000 - Algérie
Tél. : +213 (0) 29 71 65 42 / 43 / 44 - Fax : +213 (0) 29 71 97 31 - Mob. : +213 (0) 770 94 28 39
Site web : www.liftal-sling.com / e-mail : liftal.sarl@gmail.com / liftal_sling@yahoo.fr

Projet Desertec

Mythe ou réalité ?

Renouement. Depuis l'adoption du nouveau plan quinquennal du gouvernement, la question de la transition énergétique via le développement des énergies renouvelables (EnRs) est sur toutes les lèvres. Dans son allocution à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, a affirmé que l'Algérie vise la production de 4.000 mégawatts à l'horizon 2024 et de 16.000 mégawatts issus du renouvelable, à l'horizon 2035. Ces chiffres sont synonymes d'une économie de près de 240 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Réelle ambition ? Un simple *« effet de mode »,* diront certains ! Mais il est difficile d'aborder cette question sans s'attarder sur le projet de production d'énergie solaire Desertec. Enterré il y a quelques années de cela suite au retrait de toutes les parties prenantes, il renaît de ses cendres et fait à nouveau parler de lui. Et à en croire certains experts dits proches du dossier, l'Algérie renouerait avec ce gigantesque projet qui entend faire du désert une énorme ressource d'énergie solaire. Enquête…

Par Batache Kheireddine

Il aura été le projet ayant suscité le plus d'intérêt que de controverses chez le gotha des décideurs et investisseurs du secteur des énergies renouvelables (EnRs) dans le monde. Capturer le soleil pour en faire une énergie propre et inépuisable est, certes, une idée de génie. Mais par quelle main le tenir ? Le coût initial prévu pour ce projet pharaonique était de 400 milliards d'euros. Il devait permettre *« l'exploitation du potentiel énergétique des déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient afin d'approvisionner durablement les régions avoisinantes (en particulier l'Europe) en électricité verte ».*

Quant à ses promoteurs, l'idée revient à l'initiative du TREC (Coopération trans-méditerranéenne pour l'énergie renouvelable) qui est, en fait, un réseau mondial d'entrepreneurs, de scientifiques et de responsables de différentes nationalités. Mais la fondation Desertec sera développée entre le TREC et la branche allemande du Club de Rome. C'est le 13 juillet 2009 que naît *« un protocole d'accord pour la réalisation du concept Desertec dans la région EU-Mena »*. La fondation, l'entreprise de réassurance Munich Re, ainsi que douze autres entreprises basées en Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord créent la Desertec Industrial Initiative, devenant plus tard Dii GmbH.

Jusqu' alors, l'idée paraît *« lumineuse »*, et des études techniques financées par le ministère fédéral de l'Environnement en Allemagne et le Centre allemand pour l'aéronautique et l'aérospatial le confirment. Il est alors question que le projet fournisse à l'horizon 2050 plus de 50% des besoins en électricité de la région EU-Mena : Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord. L'Europe, qui se démène pour sortir du *« tout nucléaire »* se positionne comme principal client d'une énergie propre et à portée de main.

L'Algérie, quant à elle, deviendrait, enfin, exportatrice *« hors hydrocarbures »*. Le message est alors clair : un partenariat suivant le modèle *« win-win »*.

Que s'est-il passé depuis ?

Dès 2013, le projet Desertec avait déjà largement dévié de son orbite. Revoyant ses prévisions à la baisse, il annonce qu'une faible part produite en Afrique du Nord sera exportée vers l'Europe. Si l'échec du projet est certainement précipité par le retrait de l'actionnaire Siemens en 2012, selon Oil & Gas business, beaucoup d'autres motifs ont été invoqués, dont certains plus farfelus que d'autres.

« Honnêtement, il y a quatre ans, l'acheminement de l'énergie depuis l'Afrique du Nord était la raison d'être de Desertec. Nous avons abandonné cette vision unidimensionnelle. Il s'agit à présent de créer des marchés intégrés dans lesquels l'énergie renouvelable apportera ses avantages », avait déclaré en 2013 le P.-dg de Dii, Paul van Son (Source : Euractive).

Selon le directeur général d'Iris JC ndustrial et membre et fondateur du Cluster Energie Solaire, Mourad Louadah, le projet devait produire de l'électricité dans le désert, l'acheminer sur le réseau électrique algérien jusqu'à la mer et prévoir des interconnexions maritimes avec les pays du sud de l'Europe. Ensuite, l'électricité devait transiter via les réseaux électriques de ces pays, jusqu'aux pays du Nord. Durant cette même période, la communauté européenne a voté des lois interdisant l'importation et l'achat d'électricité à base du renouvelable. Or, la totalité de la production de l'électricité provenant de ce projet était destinée à l'export vers l'Europe.

« Ce type de projets pose de grands défis que seul un engagement mutuel des différents pays concernés permettrait de surmonter. Cela dit, Desertec est actuellement repensé sous une autre forme, qui tient compte justement des limites de l'ancienne version et qui pourrait intéresser les différents pays concernés », nous déclare-t-il

Sonelgaz contre Goliath ?

En effet, et avec une moyenne de 3.200 heures d'ensoleillement par an, l'on imagine mal commet l'Algérie pourrait se passer d'une telle source d'énergie. Même si le concept du *« tout pétrole »* a encore de beaux jours devant lui en Algérie, d'autant plus que le nouvel Exécutif n'exclut plus le recours à l'exploitation des ressources d'hydrocarbures dites non conventionnelles, l'Algérie revient à la charge et veut continuer de croire en Desertec. Mais pourra-telle faire cavalier seul ?

C'est dans cet esprit que le nouveau ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a annoncé, le 13 février dernier, la signature, au mois d'avril prochain, d'un mémorandum d'entente entre le groupe public Sonelgaz et le groupe Dii Desert Energy (Desertec), englobant les domaines technique et de formation. Le P.-dg du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras, avait réaffirmé la volonté d'intégrer, de nouveau, l'initiative du consortium international Dii Desert Energie portant sur le développement des énergies renouvelables. Le Groupe Sonelgaz a été chargé de réaliser les programmes de développement des énergies renouvelables au vu de l'importance du gisement solaire de l'Algérie et de sa grande superficie, a-t-il précisé.

Mais est-ce que Sonelgaz a réellement les moyens de mettre Desertec sur pied ? Qui d'autre pourrait le faire à sa place, répond Mourad Louadah. L'expert estime que si le groupe national est l'interlocuteur des promoteurs du projet, ceci aurait l'avantage de permettre d'examiner plus profondément les questions techniques et financières ainsi que les opportunités, avant de passer au niveau institutionnel et politique. *« Cette démarche est plus prudente à mon sens, car elle permet de régler les aspects techniques par des spécialistes, afin d'ensuite évaluer l'état d'avancement »*, explique-t-il.

Enfin, et concernant la qualité du partenaire Sonelgaz, le directeur de JC Industrial pense qu'il est important de souligner que l'actuelle direction réalise la majorité des capacités existantes en EnRs. C'est, selon lui, un atout à ne pas occulter. *« Il faut, enfin, ancrer cette démarche dans une association avec les acteurs économiques des EnRs pour un think tank consulting »*, conclut-il■

Boukhalfa Yaïci, directeur général Cluster Energie solaire :

“Lancer une véritable transition énergétique dans notre pays”

En 2011, l’Algérie s’est engagée résolument sur la voie des énergies renouvelables. Cet engagement est concrétisé par le lancement par le gouvernement d’un ambitieux programme national des énergies renouvelables. Ce choix stratégique est motivé par la disponibilité d’un immense potentiel solaire. En effet, la durée d’ensoleillement est égale à 2.650 heures par an au Nord et 3.500 heures par an au Sud, autrement dit, *« notre pays est une véritable pile électrique à ciel ouvert »*.

Néanmoins, entre la volonté politique exprimée sur les documents et son application sur le terrain, il y a tout un monde de nuances qui ont fait que notre pays accuse un grand retard technologique dans ce domaine. Pour en savoir plus sur la question, nous avons sollicité Boukhalfa Yaïci, un expert des énergies renouvelables, qui a bien voulu nous expliquer le programme en question.

L’ACTUEL : Le Cluster Energie solaire a été lancé en 2017, il est principalement dédié à la réussite du programme national des énergies renouvelables. Estimez-vous que votre groupement est sur la bonne voie pour atteindre cet objectif par rapport à son plan d’action, malgré une conjoncture très difficile ?

BOUKHALFA Yaïci : Le Cluster Energie solaire est un groupement des acteurs qui activent dans la chaîne de valeur du solaire photovoltaïque. C’est un groupement à but non lucratif qui soutient le développement d’une industrie du solaire naissante en Algérie et de ses membres. Vis-à-vis des pouvoirs publics, notre rôle est d’être une force de propositions sur des sujets et des thèmes qui peuvent être issus des départements ministériels ou initiés par le Cluster. Quant à la réussite du programme des énergies renouvelables, il ne dépend pas de nous mais plutôt de la décision des pouvoirs publics de le concrétiser, en mettant en œuvre une politique qui soutient une transition énergétique basée sur les énergies renouvelables et l’efficacité énergétique.

Cette transition est une nécessité, selon les propres termes du Premier ministre qui s’était exprimé le 24 février dernier à Hassi-Messaoud, en précisant que *« s’affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et aller vers les énergies renouvelables n’est plus un choix pour le gouvernement, mais une nécessité impérieuse, vu les fluctuations des cours du pétrole »*. C’est la première fois qu’un Premier ministre s’implique de manière aussi directe et confirme que le renouveau économique va s’appuyer sur la mise en place de 4.000 MW d’ici 2020 et 16.000 MW d’ici 2035. De plus, ce renouveau va s’appuyer sur le tissu industriel national et cela est un vrai encouragement aux actions du Cluster qui appelle à créer les conditions pour qu’un environnement favorable à l’industrie des énergies renouvelables en général et du solaire en particulier puisse être mis en place pour faciliter sa mise en place et créer les conditions de son essor.

Sans citer certains pays qui nous ont devancés dans la promotion de l’énergie solaire, de l’avis de nombreux experts nationaux et internationaux, l’Algérie se trouve malheureusement à la traîne par rapport à ces derniers, alors que l’Etat préconise d’atteindre le taux de production de 27% d’électricité à partir des énergies renouvelables à l’horizon 2030. Qu’en pensez-vous ?

Les années passées, le pays s'était retrouvé sans feuille de route et des décisions importantes n'avaient pas été prises pour mettre en œuvre le programme des énergies renouvelables. Ainsi, le bilan énergétique national pour l'année 2018 faisait mention que 0.4% de la consommation finale d'énergie provenaient des énergies renouvelables, incluant l'hydroélectricité. Au début de l'année 2019, la Creg faisait mention que 4% de la capacité de production nationale en électricité étaient d'origine renouvelable sur un total de 20 GW. En 2020, on compte 390 MW de capacité renouvelable installée alors que la révision du programme qui était intervenue en 2015 projetait 4.500 MW pour l'année en cours. De ce fait, l'objectif fixé en 2011 de 27% ne sera jamais atteint en 2030.

Aujourd'hui, nous avons un nouveau président, un nouveau gouvernement et un plan d'action pour les 5 prochaines années. Nous attendons que le gouvernement annonce un plan de déploiement des 4.500 MW (il ne faut pas oublier les 500 MW pour le hors réseau) pour juger de sa bonne foi en la matière. Certains départements ministériels ont sollicité le Cluster pour faire des propositions dans ce sens.

L'argent est le nerf de la guerre, ce qui nous amène à vous demander pourquoi le fonds destiné pour le développement des énergies renouvelables n'a pas été utilisé à bon escient, et peut-on connaître le montant actuel de ce fonds ?

Sur la base des indications portées par les Lois de finances pour les années allant de 2010 à 2020, la fiscalité pétrolière destinée à alimenter le Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération a été estimé à 204 milliards DA, soit l'équivalent de 2,1 milliards de dollars américains. La Cour des comptes a pointé du doigt les insuffisances constatées dans la gestion de ce compte par le ministère de l'Energie, qui en est l'ordonnateur, telles que *« la lenteur dans la mise en place des textes d'application et le manque de diligences dans l'exécution et le suivi des programmes d'action et l'absence de ces programmes pour certains cas, ce qui n'est pas conforme au cadre réglementaire »*. Le plus étonnant, c'est que les observations de la Cour des comptes ne semblent pas avoir été suivies des correctifs nécessaires puisque plusieurs années de suite, elles sont rappelées.

Pour revenir à ce compte, la Cour des comptes fait mention que le compte a été crédité - pour la première fois en 2016 - d'un montant de l'ordre de 22,8 milliards de dinars, soit l'équivalent de 209 millions dollars américains. Aucun DA n'avait été versé les années précédentes ce qui suppose que le compte n'a pas bénéficié d'un montant global cumulé de l'ordre de 88,7 milliards DA représentant la fiscalité pétrolière dédiée aux EnRs entre 2010 et 2015. Cela représente l'équivalent de 1,1 milliard de dollars américains. Un montant considérable qui n'a pas été utilisé pour financer certaines actions dont l'une concerne le paiement du différentiel entre le coût de l'électricité d'origine renouvelable et le coût de l'électricité conventionnelle.

Dans le cas où l'Algérie n'adopte pas dans les meilleurs délais une nouvelle stratégie basée sur une vision claire et durable du secteur des énergies renouvelables, pensez-vous que l'avenir de notre pays en matière de sécurité énergétique sera compromis ?

Le pays fait face à un énorme défi représenté par la consommation interne en énergie qui croît à un rythme moyen de 6-7% par an. Pour les années à venir, si rien n'est fait, elle risque de se maintenir et même d'augmenter couverte aujourd'hui par la production d'énergie électrique à 98% issus du gaz naturel. L'autre tendance constatée ces dernières années est la baisse continuelle de la production du gaz naturel par Sonatrach et ses associés, ce qui fait que les quantités destinées à l'exportation vont en s'amenuisant. Demain, si rien n'est fait, l'arbitrage va aller vers la satisfaction de la demande interne.

Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique représentent une chance inouïe pour le pays de faire orienter le modèle de consommation vers les EnRs jumelées à l'EE pour faire baisser la consommation d'énergie, effacer la pointe (qui conditionne la politique des pouvoirs publics en termes de capacité installée) en ayant recours à des solutions de stockage d'énergie par exemple, à la mise en place d'une triple tarification pour tous les usagers, adapter le tarif de pointe à la saison, aider les usagers à isoler leurs maisons, etc. Il faut mettre en place un plan d'action pluriannuel réaliste en associant toutes les parties prenantes et en innovant en matière de financement des actions qui doivent être ciblées avec un calendrier et un monitoring pour évaluer leurs effets sur la courbe de la consommation d'énergie.

Quel est le nombre d'investisseurs-producteurs qui activent présentement sur le territoire national et quelle est la capacité totale produite, et sont-ils techniquement en mesure de participer concrètement au marché national de l'électricité ?

A la fin de 2019, nous avions 4 producteurs de panneaux photovoltaïques totalisant 190 MW. En 2020, cette production devrait augmenter de 260 MW avec l'entrée en exploitation de deux nouveaux investisseurs portant la production totale à 450 MW. Ces investissements sont en place et ont

> ***« Le pays fait face à un énorme défi représenté par la consommation interne en énergie. »***

été réalisés tout au long de ces dernières années. Malheureusement, les pouvoirs publics n'ont mis en place des projets qu'en 2018 avec 200 MW sous forme d'appels d'offre. Depuis, plus rien et cela nuit aux investissements non rentabilisés, et un risque d'obsolescence commence à toucher certaines lignes de production.

D'autres investissements ont été consentis dans les structures métalliques, le câble électrique qui devrait permettre d'avoir un taux d'intégration de plus de 33%. De même que des sociétés ont investi l'ingénierie des centrales qui reste le service où de la valeur ajoutée est attendue. Sur le plan de la qualité des panneaux photovoltaïques, un laboratoire de test est en voie de certification. Ceci signifie que tous les panneaux photovoltaïques qui seront utilisés en Algérie devront passer par ce laboratoire pour être utilisés dans le marché local.

Nous plaçons énormément d'espoir pour que l'année 2020 puisse être l'année de démarrage effectif du programme des EnRs en Algérie avec quelques centaines de MW à développer et à installer. Cela va donner la chance à tous les acteurs d'activer et de fournir les composants et services nécessaires pour un début de déploiement. Si le déploiement est progressif et soutenu durant les 5 prochaines années, on peut escompter la montée en puissance des fabricants et des sociétés de service avec à la clé une réduction des coûts et une amélioration des performances.

Récemment, l'Algérie a relancé les consultations en vue de la réalisation du fameux projet Desertec. D'ailleurs, pour le développement du projet de production d'énergie solaire à grande échelle, elle compte sur le soutien de l'expertise allemande ; quel est votre commentaire à ce sujet ?

Je pense que le débat doit être centré sur la meilleure manière de réaliser l'objectif de 4.500 MW en 2024 en associant toutes les parties prenantes, dont l'expertise nationale et celle issue de la diaspora. Le recours à l'expertise internationale est la bienvenue pour aider à mettre en place un plan de déploiement, à soutenir financièrement les objectifs du plan d'action du gouvernement dans ce domaine et à faciliter la relocalisation d'investissements étrangers dans l'industrie et les services dont les EnRs ont besoin pour se développer en Algérie.

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) a procédé, tout récemment à Alger, à l'installation d'un groupe de travail multisectoriel chargé du développement de l'infrastructure de qualité en énergie solaire et efficacité énergétique ; quel sera votre rôle dans ce cadre ?

Le Cluster a été invité à participer dans ce groupe de travail eu égard aux actions menées destinées à donner plus de compétence aux installateurs à travers la formation ciblée, de même que nous avons proposé la mise en place d'un mécanisme d'agrément jumelé à une certification de personnes pour les bureaux d'étude et des entreprises d'installation dans le solaire. Au niveau des panneaux photovoltaïques, nous avons proposé une procédure de test provisoire en attendant la mise en place de la certification de ces produits par le CDER (Centre de développement des énergies renouvelables). Au sein du Cluster, existe une expertise qui est mise à la disposition du pays et de toutes les institutions nationales, y compris le CEREFE.

Question simple et directe : que doivent faire exactement les pouvoirs publics, les institutions spécialisées, clusters, etc. pour prétendre à l'émergence d'un vrai pôle des énergies renouvelables en Algérie ?

Après l'annonce des projections pour 2020 et 2035, il faut que le gouvernement affiche un planning annuel de réalisation avec un programme détaillé pour les 5 prochaines années et des projections à 2030 et 2035, annoncer les segments concernés (par utilisateurs et par capacité de centrales à réaliser), figer les moyens financiers que compte mettre en place l'Etat pour sa réalisation, définir qui fait quoi, mettre en place des mécanismes simples et souples et mettre en place une concertation avec tous les acteurs. Lancer le processus rapidement et apporter des ajustements en cas de besoin dans la transparence et en concertation. Commencer graduellement afin de laisser à toutes les parties prenantes le temps d'apprendre, de mettre en place les investissements, de former la ressource humaine dont a besoin le programme, les centres de recherche pour s'impliquer, etc.

Le mot de la fin…

Notre espoir est grand de voir la mise en œuvre effective du plan d'action du gouvernement qui s'appuie sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour lancer une véritable transition énergétique dans notre pays. Nous sommes disponibles pour participer à relever ce défi et accompagner le renouveau économique dont a besoin notre pays■

Propos recueillis par K. Abdesmed

MADE IN ALGERIA
إنتاج جزائري

BMS® LIGHTING

De la matière jaillit la lumière

LED

garantie 3 ANS

إقتصاد 85% من الطاقة
SAVES 85% ENERGY

www.bms-electric.com

Distribution des carburants en Algérie

Quels avantages et quels inconvénients

Concurrence. Le secteur de distribution des produits pétroliers est un secteur très important et productif dans l'économie algérienne. Il a connu le phénomène de monopolisation depuis la nationalisation des hydrocarbures en 1971 ensuite la création de l'entreprise Naftal en 1982 qui pratique comme activité principale la distribution et la commercialisation des produits pétroliers. Depuis l'apparition de la loi relative à l'ouverture du marché aux concurrents en Algérie, plusieurs investisseurs se sont intéressés à ce domaine de distribution des hydrocarbures (carburants et dérivés). Actuellement, il n'y a plus de monopole de l'entreprise Naftal ; les gérants des stations-services ont le libre choix de contracter avec le distributeur qu'ils désirent.

Par Mohamed Rachid Cheriti*

La distribution est définie par l'ensemble de fonctions commerciales liant la production et le consommateur qu'elle subisse une modification ou non. On peut la définir aussi par l'action de répartir des choses ou des produits selon différents critères et dans un temps variable. Par ailleurs, la concurrence est la rivalité entre plusieurs entreprises pour un même marché. Pour agir en concurrent, une entreprise doit disposer de la liberté d'entreprendre et de la possibilité d'offrir ou demander une ressource rare ou exclusive au sens économique, soit une ressource naturelle, un bien, un service, un capital ou une connaissance.

L'histoire économique mondiale abonde de cas démontrant comment le laisser-faire conduit à la concentration. Il ne s'agit pas de partager un gâteau mais de maintenir l'esprit de la croissance économique et de la cybernétique des services qui sont fondés sur la concurrence.

L'importance de la concurrence

La concurrence encourage l'innovation et l'efficience dans l'utilisation des ressources, ce qui se traduit par une diversification accrue des services et avantages envers les clients. Il est, donc, de l'intérêt de tous les consommateurs que les marchés de produits soient concurrentiels. Dans presque tous les cas, l'institution d'une structure de monopole public n'est pas conseillée. L'expérience des pays en voie de développement à travers le monde montre que les monopoles publics n'arrivent pas à fournir des services publics viables. Vu le volume du marché des ventes des produits carburants en Algérie, le tableau montre la vente des hydrocarbures en Algérie en 2017 et 2018 (source ministère de l'Energie). Il en ressort que la structure de la consommation des produits pétroliers reste dominée par les carburants terre qui représentent 83% du total. Le gas-oil est de loin le carburant le plus consommé sur le marché national, suivi par les essences et le GPL (y compris GPL-c).

Par opérateur, la distribution des carburants terre sur le marché national est assurée par Naftal, avec une part de 91% du marché, et neuf opérateurs privés (GBS, Propal, Petroser, Galaoil, Alpetro, STPP, Hamdipetrolium, Petrobaraka et Petrogel) qui se partagent le restant des parts du marché (bilan des réalisations 2017 édition 2018, ministère de l'Energie).

Naftal face à ses concurrents

Avec l'ouverture du secteur des hydrocarbures à la concurrence, l'entreprise Naftal, autrefois en position monopolistique, se trouve aujourd'hui dans l'obligation de faire face à la concurrence pour pouvoir être attractive et, donc, détenir plus de parts de marché des stations-services que ses concurrents et devenir, ainsi, un leader. Elle doit, de ce fait, créer une stratégie qui induit des résultats significatifs, mais de l'autre côté, les autres distributeurs pétroliers sont en train de démontrer qu'ils peuvent concurrencer Naftal et maintenir une part de marché.

Cependant, cette entreprise, monopolistique autrefois, avait comme avantage d'être seule sur le marché et, donc, de fixer les services et/ou produits qu'elle offrait librement sans que les consommateurs ne fassent le juge arbitre.

Or actuellement, le distributeur historique Naftal fait face à une rude concurrence et doit, donc, regarder par-dessus son épaule pour y faire face, et c'est pourquoi il cherche une intégration verticale et horizontale en aval, afin de sécuriser les débouchés à leur fonction et réduire le quotient de risque de leurs investissements. Il est bien évident en contrepartie que les concurrents de Naftal redoublent d'effort face à cette menace.

A défaut, les distributeurs concurrents risquent d'être rayés de la carte de la distribution des produits pétroliers devant le maintien des terminaux des stations-services sous la domination de l'entreprise historique et étatique Naftal, si cette dernière augmente les avantages et facilités au profit des stations-services qu'elle approvisionne et double d'effort pour racheter et récupérer les autres stations-services.

Consommation nationale de produits pétroliers

Unité : 1000 TM	2017	2018	Evolution	
			Quantité	%
Essence	4147	3935	-212	-5,1
Gasoil	10 083	10 348	+266	+2,6
Carburéacteur	597	598	+1	+0,1
Soutage (gasoil & fuel oil)	244	226	-18	-7,3
GPL dont :	**1 979**	**2 193**	**+215**	**+10,8**
Butane	1 437	1 442	+5	+0,4
Propane	104	121	+17	+16,5
GPL/C	457	650	+193	+42,2
Butane	454	494	+41	+8,9
Propane	147	155	+9	+5,8
GPL/C	22	20	-2	-11,3
TOTAL	17 672	17 970	+298	+1,7

Monopolisation-concurrence, un match serré

La situation concurrentielle actuelle du secteur des hydrocarbures est souvent présentée comme un moyen de lutte contre la monopolisation et la corruption administrative. En effet, dans le cas du monopole, aucun substitut pratique ne doit exister pour le produit ou le service vendu, et il ne doit pas y avoir de menace sérieuse d'arrivée d'un concurrent sur le marché concerné.

Les principaux inconvénients de l'absence de la concurrence donne lieu à un service médiocre, aussi le respect des directives du gouvernement concernant le personnel et les conditions de travail entraînent la plupart des cas un sureffectif avec des coûts salariaux élevés, rendant souvent l'entreprise incapable de sécuriser les augmentations appropriées des dépenses ou les fonds pour investir dans de nouveaux projets.

En tant qu'entreprise étatique, elle ne peut pas exprimer son opposition aux édits politiques même s'ils défavorisent l'exploitation, en plus une mauvaise qualité de service en raison d'un manque de concurrence, par exemple l'incapacité à générer suffisamment de revenus pour payer l'entretien et les charges d'exploitation des stations-services et l'investissement dans les infrastructures et des nouvelles stations-services. L'autre problème courant est l'exploitation des stations-services par une offre de services inadéquats ou insatisfaisants à des prix excessifs.

Pour les avantages, la concurrence incite également les entreprises à améliorer la qualité des produits et des services qu'elles vendent, un fonctionnement meilleur des processus de vente, des services après-vente ou de gestion de retour produit, un meilleur

accueil du client, etc. Afin d'attirer plus de clients et d'accroître leurs parts de marché. Compte tenu que tous les concurrents s'approvisionnent en carburants de la même source, à savoir les raffineries de la Sonatrach, et compte tenu que les prix des carburants sont subventionnés et fixés par l'Etat, donc les deux facteurs qualité-produit et prix sont exclus de toute concurrence, restent, donc, autres facteurs tels que le mode de payement, avantages des prêts de réalisation et d'exploitation, la facilité de paiement, délais de livraison, etc. comme enjeux d'attraction des clients.

Concurrence déloyale, un vrai fléau

La concurrence déloyale est le point noir de l'économie et du développement, comme celle qui touche la distribution des hydrocarbures et qui se traduit, par exemple, par des clients (stations-services) qui ne respectent pas les clauses contractuelles et s'approvisionnent de plusieurs concurrents en cachette, en plus de la non-facturation et la sous-facturation des produits, règlement en espèces et autres méthodes de fraudes et optimisations fiscales et parafiscales. Aussi, une autre situation peut apparaître, comme le regroupement des distributeurs pour l'alignement sur des prix de consommation élevés, ce qu'on appelle l'oligopole, qui est interdite dans certains pays.

Pour mettre fin à ce fléau, on propose la libéralisation des prix des carburants terre qui ne semble envisageable qu'au stade de la consommation, par contre la libéralisation des prix de l'approvisionnement et du stockage n'est pas possible en raison de leur caractère stratégique.

L'entente entre distributeurs serait pérennisée avec un prix d'approvisionnement monopolistique, qui serait répercuté sur le prix à la consommation, donc chacun des gérants des stations-services pourrait être incité à gagner des parts de marché en baissant les prix. On pourrait, donc, assister à l'apparition d'une certaine concurrence qui pourrait aussi se traduire par une meilleure qualité des services. En revanche, il ne faut pas sous-estimer les conséquences sociales telles que la réduction progressive du nombre de postes d'emploi■

*ingénieur chercheur

SUIVEZ LE FIL DE L'ACTUALITÉ

www.actuel-dz.com

Installateurs des kits GPLc

Il y a de l'eau dans le gaz !

Par K. Abdesmed

Préjudice. Le domaine du transport étant un secteur très énergétivore, puisqu'il consomme plus de 41% de l'énergie finale, les pouvoirs publics ont lancé en 2018 un ambitieux programme de conversion des véhicules au GPLc, en tentant de faire *« d'une pierre deux coups »*, autrement dit, économiser dans la consommation énergétique, tout en préservant l'environnement.

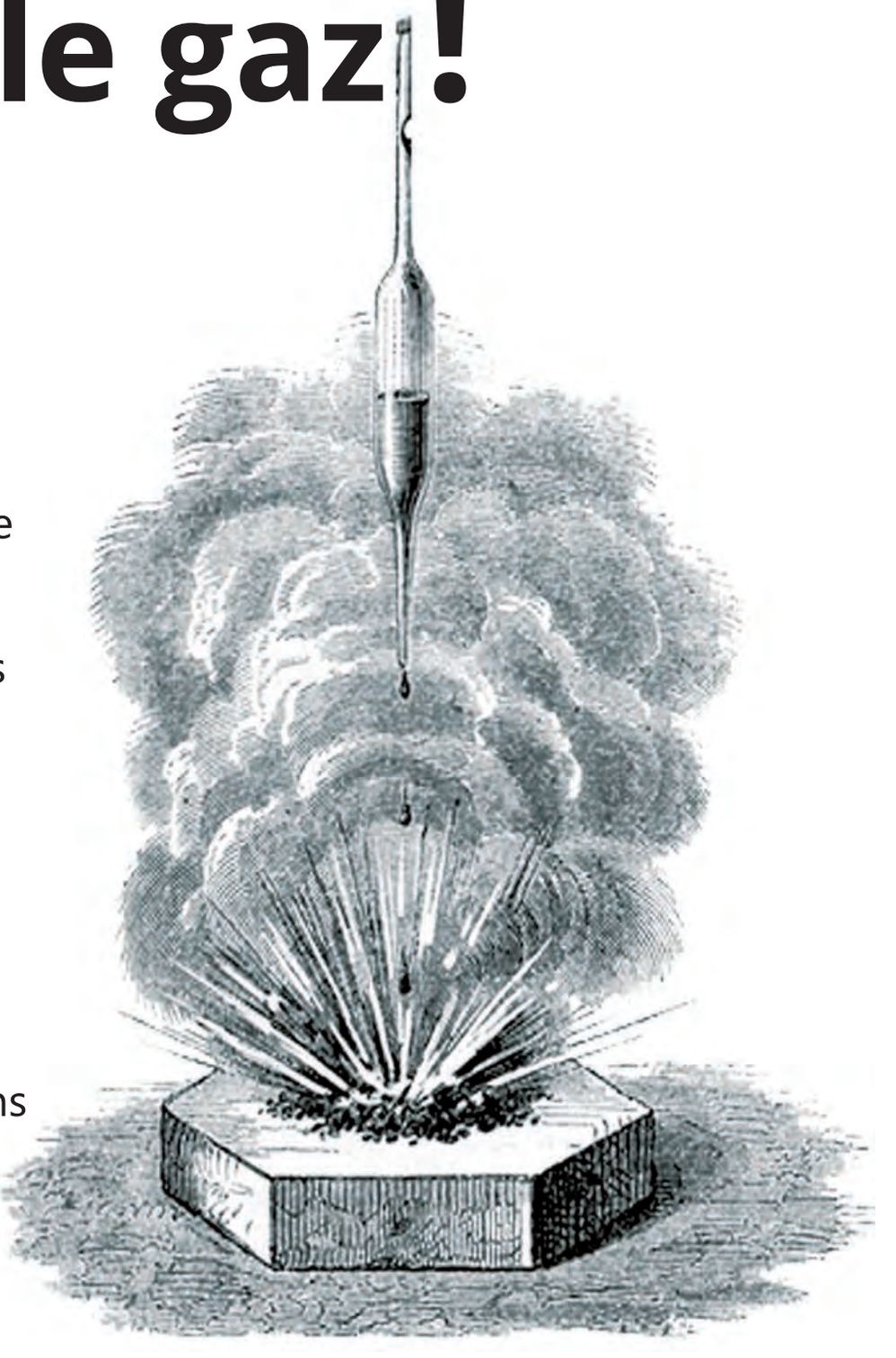

De nos jours, le sujet de l'efficacité énergétique prend de plus en plus d'ampleur dans les débats politiques et économiques et se distingue partout dans le monde car considérée comme étant une activité créatrice de richesse et d'emplois et respectueuse de l'environnement. Elle est aussi considérée comme étant une réponse appropriée à la problématique d'approvisionnement en énergie électrique, ou tout au moins, elle permet de différer, en partie, les investissements en production électrique, en particulier. Il est démontré que l'investissement dans l'efficacité énergétique coûte, en général, 3 à 4 fois moins cher par rapport à l'investissement dans la production d'électricité, selon l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue).

Du coup, l'efficacité énergétique s'impose comme une réponse appropriée à cette problématique. A cet effet, l'évaluation du potentiel de l'économie d'énergie s'avère nécessaire pour cerner la marge de manœuvre possible en vue de dégager les actions et les mesures à mettre en œuvre sur le terrain afin d'agir sur la consommation de l'énergie.

Ainsi, le programme d'efficacité énergétique à l'horizon 2030 s'intéresse à l'ensemble des secteurs de consommation qui ont un impact significatif sur la demande d'énergie : il s'agit du bâtiment, du transport et de l'industrie. Il vise globalement la réduction de la consommation de 9% à travers la substitution inter-énergétique et l'introduction des équipements et des technologies performantes.

Fédération vs Aprue

Dans le domaine du transport, l'Aprue a enregistré à partir des années 2016 et 2017 la conversion au GPLc de plus de 100.000 véhicules. Etant un secteur très énergétivore, puisqu'il consomme plus de 41% de l'énergie finale, les pouvoirs publics ont lancé en 2018 un ambitieux programme de conversion des véhicules au GPLc, en tentant de faire *« d'une pierre deux coups »*, autrement dit, économiser dans la consommation énergétique, tout en préservant l'environnement.

Néanmoins, cette institution publique se trouve depuis un certain temps en disgrâce avec les installateurs des kits GPLc ce qui a provoqué la grogne de leur Fédération nationale qui, d'ailleurs, est montée au créneau ces derniers mois en multipliant, coup sur coup, conférences de presse, appels de détresse en direction des responsables nationaux et communication tous azimuts afin de faire entendre ses doléances.

Le problème majeur qui porte actuellement préjudice à la bonne marche de l'activité des installateurs de kits GPLc n'est autre que la mise en place d'un cahier des charges drastique par l'Aprue qui, d'ailleurs, ne fait guère l'affaire d'une majorité de ces derniers.

Du reste, plus de 500 ateliers spécialisés dans ce genre de services à travers le territoire national se trouvent menacés de faillite et d'un dépôt de bilan. Auparavant, l'Aprue, faisant une répartition équitable du quota des kits GPLc sur l'ensemble des installateurs, dont l'installation est subventionnée à hauteur de 50%, puis sans raison valable, elle a opté pour un système semblable à un monopole qui favorise amplement les gros importateurs d'équipements. Cette manière de faire n'arrange guère les professionnels qui sont propriétaires d'ateliers de taille moyenne ou de moindre importance car ils sont incapables de satisfaire les conditions du nouveau cahier des charges qui d'ailleurs a été *« taillé sur mesure »* des grands ateliers.

En imposant de pareilles exigences, l'Aprue écarte de facto les petits installateurs qui estiment qu'ils sont victimes d'une concurrence déloyale, voire d'une grande injustice et, donc, sans pouvoir pour soumissionner et concurrencer les puissants lobbys en place.

Prix de la vignette automobile 2020

Pour les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires de moins de 3 ans, le prix varie entre 2.000 DA pour un véhicule à moteur (6 Cv), 4.000 DA (de 7 jusqu'à 9 Cv) et 10.000 DA (à partir de 10 Cv et plus). Pour les voitures entre 3 et 6 ans, le prix de la vignette est fixé entre 1.500, 3.000 et 6.000 DA. Pour les voitures entre 6 et 10 ans, le prix du coupon est fixé entre 1.000, 2.000 et 4.000 DA. Pour les voitures de plus de 10 ans, le prix du coupon est fixé entre 500, 1.500 et 3.000 DA.

Pour les véhicules utilitaires destinés à l'exploitation, le prix des vignettes varie entre 6.000, 12.000 et 18.000 DA pour les voitures de moins de 5 ans, tandis que le prix pour les voitures de 5 ans et plus, il se situe entre 3.000, 5.000 et 8 .000 DA. Par ailleurs, pour les voitures de transport en commun (voyageurs), le prix est fixé entre 5.000, 8.000, 12.000 et 18.000 DA, selon le nombre de sièges pour les voitures de moins de 5 ans. Enfin, le prix du coupon est fixé entre 3.000, 4.000, 6.000 et 9.000 DA pour ceux de 5 ans et plus■

Plus de 100.000 véhicules roulent au GPLc.

Plaidoyer pour un réexamen des conditions du cahier des charges

A la faveur d'une conférence de presse récente à Alger, la Fédération a plaidé pour un réexamen de la formule des subventions par rapport au dispositif en vigueur, ce qui va permettre de garantir le principe de l'égalité des chances.

En outre, le président de la Fédération, Zouaoui Akram, a suggéré la mise en place d'un cadre juridique, réglementaire et financier dédié spécialement aux start-up et à leurs incubateurs, à travers une feuille de route qui permettra à ces entreprises de contribuer efficacement au développement de l'économie nationale. *« Il est devenu nécessaire de donner la priorité aux micro-entreprises qui activent dans le domaine des installations des kits GPLc »*, a-t-il souligné.

Ajoutant que *« sur les 625 entreprises existantes, 136 seulement d'entre elles ont bénéficié de subventions, alors que 500 micro-entreprises souffrent de la mauvaise gestion des subventions qui sont la cause de leur désarroi »*. De plus, il a fait savoir que la contribution économique d'installation des kits et réservoirs GPLc pour les véhicules peut réaliser des économies pour les finances publiques jusqu'à deux milliards de dollars■

La consommation de l'essence pour l'année 2019 en chiffres

La consommation de l'essence pour l'année 2019 a enregistré une baisse de 0,5%, au moment où le GPL-c (gaz de pétrole liquéfié carburant) a atteint une hausse de 32% par rapport à l'année 2018, selon l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

En effet, selon l'ARH la consommation de l'essence a atteint 3,91 millions de tonnes et celle du GPL-c 860.000 tonnes en 2019. La même source révèle aussi la reprise de la consommation du gas-oil observée à partir de 2018 qui s'est poursuivie en 2019, pour atteindre 10,50 millions de tonnes, soit une légère hausse de 1,4%.

Selon les chiffres de l'ARH, la consommation globale de carburants, hors GPL-c, pour l'année 2019 a atteint 14,41 millions de tonnes, soit une hausse de 0,9% par rapport à l'année 2018.

Cela démontre aussi que sur la période de 2010 à 2015, la consommation de carburants sur le marché national a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 6,6%. L'essence a enregistré un taux de croissance de 10% et le gas-oil 5%. Durant cette même période, le GPL-c a enregistré une baisse annuelle moyenne de 3,7%.

Mais à partir de 2016, les hausses des prix des carburants ont induit, en partie, une baisse de la consommation moyenne annuelle des carburants de 1% sur la période 2016-2019.

Le maintien du prix du GPL-c à 9 dinars le litre a encouragé son utilisation et a engendré, ainsi, une baisse de la consommation de l'essence ; une baisse qui a atteint une moyenne annuelle de 3,1% sur la période de 2016 à 2019, contre une hausse annuelle moyenne de 31,2% pour le GPL-c■

INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 12 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** (dont 900 DA frais d'envoi) ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n°27 Chéraga - Alger
Tél. : 213 (0) 21.37.29.63
213 (0) 21.36.38.73
Fax : 213 (0) 21.37.58.58
e-mail : redac@actuel-dz.com

La mine de gisement de zinc et de plomb d'Amizour et de Tala-Hamza

Un projet qui tarde à voir le jour !

Léthargie. Avec la chute des prix du pétrole, cette mine serait d'une importance capitale qui permettrait au pays de se relever sur le plan économique, tant il est vrai que ces deux matières premières sont très demandées au niveau international.

Le gisement de zinc et de plomb de la région qui englobe les deux villes d'Amizour et de Tala-Hamza, dans la wilaya de Béjaïa, dont le projet devait être entamé en 2012, ne voit toujours pas le jour et ce, huit ans après. A signaler que les études de faisabilité ont été terminées en 2010 et la mine devait être opérationnelle en 2013, mais beaucoup de citoyens des deux régions citées, qui attendaient avec impatience la réalisation de ce projet, sont restés sur leur faim trois ans après.

Le projet, qui devait être lancé en premier lieu par la joint-venture algéro-australienne, et dont le potentiel serait de 68,6 millions de tonnes, est en stand-by, alors que les spécialistes de la chose économique estiment que cette mine de Tala-Hamza serait l'un des plus grands gisements de zinc du monde. La Western Mediterranean Zinc (WMZ) détenait, certes, la licence d'exploitation du site, mais rien n'indiquait à l'heure actuelle que ce projet verra le jour de sitôt. Soulignons, à juste titre, que la superficie globale de ladite mine est de 122 km^2 et qu'elle s'abrite sur le sol des deux communes de Tala-Hamza et Amizour. Selon plusieurs observateurs, les retards, les reports et autres blocages de toutes sortes sont là pour dire combien le démarrage de l'exploitation de cette mine va tarder encore des mois et des mois, voire des années. Par ailleurs, la joint-venture dénommée Western Mediterranean Zinc sous forme d'une société par actions (SPA), montée par les Algériens et les Australiens fait que les parts sont définies comme suit : 65% des parts de marché pour Terramin, 32,5% pour l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (ENOF), alors que les 2,5% restants iraient, selon toute vraisemblance, à l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM). Des travaux de forage, de carottage et d'exploitation auraient été menés sur le site de la concession par des ingénieurs de Terramin et de WMZ. A signaler, en outre, que la technique envisagée à l'époque par l'entreprise en question afin d'exploiter convenablement ce gisement comporterait des risques de contamination et de pollution.

L'exploitation devrait être efficace !

Selon les informations recueillies, les deux matières premières citées (zinc et plomb) comportent des risques sur le plan transport et l'exportation, mais également des risques non négligeables liés à la protection de l'environnement et de la vie humaine, et la maîtrise de ces risques coûterait des investissements conséquents, notamment pour les risques de pollution et de contamination liés au procédé d'exploitation par foudroyage.

Il faut dire qu'un géant chinois répondant au nom de China Non Ferrous Metal Industry's Foreign Engineering and Construction Co est devenu actionnaire au sein de Terramin, auquel il est lié par un pacte de partenariat en tant qu'assistant technique dans le projet de la mine. En un mot, les Chinois, subjugués par les immenses potentialités de ladite mine, auraient, en outre, proposé une nouvelle méthode d'exploitation minière souterraine, dite méthode des chambres remblayées descendantes.

Les retombées sociales et économiques sur la région !

Ce projet de grande envergure revêt une importance capitale sur le plan social, tant au niveau régional que national. Il peut créer des postes d'emplois directs, dont la main-d'œuvre est estimée à 600 postes directs et 1.300 postes indirects, c'est-à-dire d'une manière progressive. Cela dit, sur le plan économique, les prix du zinc demeurent souvent à la hausse, avec une demande plus conséquente des Chinois. Avec la chute des prix du pétrole, cette mine serait d'une importance capitale qui permettrait au pays de se relever sur le plan économique, tant il est vrai que les deux matières premières sont très demandées au niveau international■

S. T.

Save the date: **NAPEC 2020**

NAPEC North Africa Petroleum Exhibition & Conference

NAPEC 2020 — 10TH ANNIVERSARY

North Africa Petroleum Exhibition & Conference

06th-09th September 2020 at Oran International Convention Center, Algeria

NAPEC is the largest and most influential International Exhibition and conference in the hydrocarbon and energy sectors in Africa and the Mediterranean, dedicated to the North African market and is the place to develop, grow and meet the industry professionals coming from all over the world.

27150 Attendees

16000 Exhibition Space

650 Exhibitors

1200 Delegates

135 Speakers

45 Countries

Contact

pic@napec-dz.com
+213 550 496 061

contact@napec-dz.com
+213 770 610 861

Oran will host 2021 Mediterranean Games

وهران

www.napec-dz.com

Chambardements au sommet de la Sonatrach

Les défis sont ailleurs !

Bouleversements. Le vrai challenge est de se focaliser sur les moyens de renouvellement des réserves d'hydrocarbures et d'accroître la production face à un contexte économique international difficile dû à la rude concurrence qui se joue autour des parts de marché, en particulier celui du gaz en Europe.

Sonatrach, la major africaine, comme se plaisent à la nommer les économistes, est vraisemblablement un Etat dans un Etat, à telle enseigne que les hydrocarbures qu'elle produit sont la principale source, et de loin, de la prospérité de l'Algérie d'aujourd'hui. Toutefois, ces dernières années, la plus grande et importante entreprise algérienne vit au rythme des changements récurrents de son encadrement, notamment sa structure managériale ; un mal qui ne quitte plus la maison Sonatrach.

L'ancien chef du gouvernement et ex-P.-dg de la Sonatrach a déclaré tout récemment : *« L'avenir de la Sonatrach, je le vois très mal parti si on ne tire pas les leçons du passé. »* Cependant, le dernier remaniement qui a été opéré à la tête de la société remonte au 5 février dernier, puisqu'à la faveur d'un décret présidentiel, Tewfik Hakkar a été nommé P.-dg de la compagnie nationale des hydro-carbures en remplacement à Kamel Eddine Chikhi, qui lui-même avait été installé à ce

poste le 18 novembre 2019. M. Hakkar avait participé à la présentation et l'explication de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, adoptée en novembre dernier. Le choix des décideurs porté sur l'ex-vice- président de Business Development & Marketing de Sonatrach est peut-être dicté par son expérience comptabilisée dans le domaine des hydrocarbures, en plus du fait qu'il est l'un des cadres qui ont participé à la présentation et l'explication de la récente loi sur les hydrocarbures.

Ainsi, ce chassé-croisé des patrons de la Sonatrach qui ne dit pas son nom persiste depuis les années 2000, à tel point que cette dernière a consommé pas moins de onze P.-dg, alors que celui qui avait battu le record dans le temps de révocation n'est autre que Kamel Eddine Chikhi qui a tenu moins de trois mois à la tête du groupe. Quant à Saïd Sahnoune, il n'a occupé le poste qu'une petite année, entre 2014 et 2015, et Amine Mazouzi n'a dirigé le groupe que pendant deux ans, entre 2015 et 2017.

La crédibilité de Sonatrach est bien écorchée aux yeux des investisseurs internationaux

Le moins que l'on puisse dire s'agissant de ces bouleversements au somment de la Sontrach est que la période durant laquelle les changements ont été effectués ont coïncidé, malheureusement, avec une conjoncture très critique pour la situation du pays, notamment politique et économique, surtout en 2019. Au moment où bon nombre d'indicateurs économiques sont au rouge, crise financière oblige, il serait plus judicieux de ne plus *« s'aventurer dans cet engrenage »* qui ne produit rien de bon pour la bonne gouvernance du groupe Sonatrach dont il a grand besoin en ces temps de crise.

Il y va sans dire que l'avènement du fameux Covid-19 a eu raison sur la baisse du prix du pétrole et, par conséquent, sur les revenus des pays producteurs de l'or noir.

Le vrai challenge est, donc, de se focaliser sur les moyens de renouvellement des réserves d'hydrocarbures et d'accroître la production face à un contexte économique international difficile dû à la rude concurrence qui se joue autour des parts de marché, en particulier celui du gaz en Europe. Par ailleurs, force est de constater que l'image de la prestigieuse société Sonatrach est bien *« souillée »* par des affaires de corruption et de malversations dont sont soupçonnés certains de ses anciens P.-dg, en plus de la polémique relative à l'exploitation du gaz de schiste qui a défrayé la chronique récemment.

Les explications du ministre de l'Energie

Lors de la cérémonie d'installation du tout nouveau P.-dg de la Sonatrach, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, s'est expliqué sur les changements réalisés au niveau de l'équipe managériale de Sonatrach. Selon le premier responsable du département ministériel de l'Energie, en agissant ainsi, les pouvoirs publics souhaitent apporter une nouvelle méthode de gestion à l'entreprise en adéquation avec la stratégie tracée. Et d'ajouter que la Sonatrach va se focaliser sur l'optimisation de l'exploitation des hydrocarbures pour donner un nouvel essor à la production, tout en multipliant ses efforts dans le volet de la transformation des hydrocarbures afin de promouvoir la production nationale, ce qui favorisera la création d'emplois.

Les nouvelles missions du P.-dg

Après avoir pris ses nouvelles fonctions, le P.-dg du groupe Sonatrach a déclaré qu'il ne ménagera aucun effort et consacrera sa compétence et son expérience sur le terrain pour être à la hauteur de la confiance placée en sa personne. En dévoilant les principales lignes directrices du plan d'action du groupe, Tewfik Hakkar a réitéré l'engagement de la Sonatrach à s'acquitter de son rôle de leadership économique visant à créer une valeur ajoutée et à contribuer à la diversification de l'économie. Du reste, il a déclaré que *« la première mission de Sonatrach est de satisfaire les besoins du marché national et de contribuer au développement socioéconomique du pays, ainsi que la prise en charge du renouvellement de nos réserves d'hydrocarbures, en recul d'année en année »*.

L'une des actions auxquelles il attache beaucoup d'importance est l'élargissement des périmètres de prospection et d'exploitation et la multiplication de ses opérations à travers l'ensemble du pays avec ce qu'il renferme comme gisements énergétiques offshore et onshore.

Concernant la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le P.-dg a estimé que ce cadre constitutionnel est cohérent et complémentaire car prévoyant l'attractivité requise et créant une valeur ajoutée, soulignant qu'*« il est temps de valoriser notre espace minier national, d'autant que nous œuvrerons en toute obligation sous le contrôle et l'accompagnement de l'autorité de l'Etat, consistant en les institutions et les instances dont la place a été renforcée par la nouvelle loi »*■

K. K.

Changement climatique

Une menace mondiale majeure

Apocalyptique. Les événements météorologiques extrêmes, les incendies incontrôlés dans les forêts, telles que l'Amazonie, les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les sécheresses prolongées qui créent de graves problèmes alimentaires dans les zones touchées de la planète et les ouragans de plus en plus puissants deviendront plus fréquents et intensifs, coûtant la vie à des dizaines de milliers de personnes chaque année et provoquant d'énormes dégâts.

Par Isidoros Karderinis

Le changement climatique est une menace existentielle mondiale majeure. L'effet de serre, causé par l'énorme émission de dioxyde de carbone, a provoqué l'augmentation de la température de la planète qui a connu une hausse de 35% depuis le début de la révolution industrielle. L'Europe et l'Amérique du Nord sont les principaux pollueurs de l'atmosphère avec 50% de tout le dioxyde de carbone émis. Tous les autres pays ensemble sont responsables de l'autre moitié, tandis que les pays les plus pauvres sont les moins responsables. Cependant, les gens qui vivent dans ces derniers pays, ce sont eux qui souffriront le plus des conséquences de ce changement climatique.

Les principales causes du réchauffement climatique

Les causes du changement climatique sont principalement dues à la combustion de plusieurs fossiles (charbon, pétrole, essence, gaz naturel, etc.) qui représentent 50% des émissions totales, la production et l'utilisation de produits chimiques synthétiques, les feux de forêts qui contribuent à la production de gaz supplémentaires dans l'atmosphère et, bien sûr, à l'effet de serre et à l'agriculture conventionnelle et l'élevage qui représentent 15% des émissions.

Un scénario des plus pessimistes

Les experts scientifiques tirent la sonnette d'alarme et avertissent que s'il n'y a pas d'action coordonnée mondiale urgente de la part des dirigeants politiques, des gouvernements, des industriels et des citoyens du monde entier, la température de la planète est susceptible de dépasser les 2°C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2060 et l'augmentation pourrait même atteindre 5°C d'ici la fin de notre siècle, ce qui compliquera l'existence des générations futures.
Une telle augmentation de la température de notre planète aura un impact dévastateur sur la nature, entraînant des changements irréversibles dans de nombreux écosystèmes et une perte de la biodiversité, c'est-à-dire tous les organismes vivants et toutes les espèces qui composent la vie sur la planète (faune et flore).

De nombreuses espèces devraient disparaître des zones qui seront directement et gravement affectées par le changement climatique.

M. Isidoros Karderinis

Aujourd'hui, par rapport à 1850 - à partir du début de l'enregistrement des données - une augmentation de la température de 1,1°C est observée. Ainsi, il est d'une importance vitale que l'augmentation ne dépasse pas les 1,5°C, car comme les scientifiques l'estiment, au-delà de ce point crucial, il n'y aura point de retour.

Le changement climatique cependant, qui est dû aux activités humaines, est une réalité tangible inquiétante et affecte déjà sérieusement notre planète. Les secteurs responsables de la production de gaz à effet de serre sont principalement le secteur des produits énergétiques (unités de production d'énergie électrique, raffineries) mais aussi les

activités industrielles, les moyens de transport modernes (voitures, avions, etc.) et les activités du primaire secteur de la production. Ainsi, les événements météorologiques extrêmes, les incendies incontrôlés dans les forêts, telles que l'Amazonie, les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les sécheresses prolongées qui créent de graves problèmes alimentaires dans les zones touchées de la planète et les ouragans de plus en plus puissants deviendront plus fréquents et intensifs, coûtant la vie à des dizaines de milliers de personnes chaque année et provoquant d'énormes dégâts.

La neige et la glace fondent dans les pôles - l'Arctique étant la plus grande victime à ce jour -, le niveau moyen de la mer dans le monde monte, provoquant ainsi des inondations et de l'érosion sur les côtes. Si ce développement défavorable se poursuit, des régions telles que les Pays-Bas et Venise risquent d'être définitivement perdues sous les eaux marines.

Le changement climatique non seulement aggrave les maladies déjà existentes dans le monde, mais en crée également de nouvelles et peut aussi entraîner une mort prématurée. En effet, plusieurs maladies sont particulièrement sensibles aux changements de température, dont les maladies transmissibles telles que la fièvre jaune, le paludisme, l'encéphalite, mais aussi les troubles de l'alimentation, les maladies mentales, les maladies cardiovasculaires ainsi que les maladies respiratoires.

Le changement climatique aura également des impacts négatifs sur les économies des pays, étant donné que les températures élevées compromettent la productivité de la plupart des secteurs de l'économie, du secteur agricole à la transformation. Certains scientifiques prédisent que d'ici la fin du siècle, le PIB mondial aura chuté de 7,22% par rapport à ce qu'il aurait été sans le changement climatique.

Greta Thunberg, la *« porte-parole »* de l'environnement

La jeune activiste suédoise contre le changement climatique, Greta Thunberg, a réussi de la manière la plus vigoureuse et la plus bruyante à mettre ce sujet sur la table pour attirer l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement et l'opinion publique, mobilisant des millions de personnes à travers le monde, en particulier les jeunes qui ont commencé à manifester, exigeant de la part des gouvernements de prendre immédiatement des mesures pour faire face au changement climatique. Ainsi, les députés suédois l'ont suggérée à juste titre pour le prix Nobel de la paix. Et bien sûr, Greta Thunberg a tout à fait raison quand elle dit que les mesures qui sont prises pour réduire les gaz à effet de serre et, surtout, le dioxyde de carbone ne sont pas suffisantes. Alors, quelles sont les mesures appropriées à prendre sans tarder pour réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 et maintenir la température à +1,5 °C ?

Les solutions à envisager

Les politiques de base pour trouver une solution à cet épineux problème consistent à promouvoir et à utiliser des sources d'énergie renouvelables (éolien, solaire, biomasse, etc.), à améliorer l'efficacité énergétique, à réduire drastiquement l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz et à imposer des taxes sur le carbone afin de limiter l'utilisation des combustibles fossiles et de réduire ainsi sensiblement les émissions de dioxyde de carbone d'ici 2030 et de les éliminer d'ici 2050 au plus tard, la réduction rapide des émissions de méthane, de noir de carbone et d'autres polluants de courte durée qui pèsent sur le climat, la restauration et la protection des écosystèmes et surtout des forêts.

L'accord de Paris, premier accord universel et juridiquement contraignant pour le climat, est entré en vigueur en 2016 avec beaucoup d'optimisme et d'ambitions évidentes, malgré la déclaration de départ officielle des États-Unis, qui est l'un des plus grands pollueurs. Quatre années se sont écoulées depuis lors et il n'y a pas de résultats substantiels, ce qui soulève de sérieuses questions quant à la réelle volonté politique de s'attaquer à ce problème mondial particulièrement menaçant.

Pour terminer, je voudrais souligner que les effets du changement climatique seront si dramatiques que la civilisation humaine sera menacée de s'effondrer comme un château de cartes. Ainsi, face à cette crise climatique extrêmement dangereuse, les citoyens du monde entier devraient accroître encore leur mobilisation et pousser les dirigeants politiques à prendre immédiatement les mesures drastiques nécessaires, avant qu'il ne soit trop tard, pour inverser cette voie insoutenable et sauver la planète■

Entretien avec Nasser Arbane, inventeur :

“Je ne jetterai pas l’éponge !”

Cela fait neuf années que Nasser Arbane a mis au point un système ingénieux consistant à convertir deux mouvements aux sens opposés en un mouvement rotatif mono-directionnel. Son procédé dénommé Thala Energy, breveté à l’Inapi, peut être exploité dans divers domaines d’activités. Si son invention n’a pas capté pour le moment l’intérêt de l’Algérie, elle a attiré, cependant, l’attention de l’ONG Energy Globe Awards qui l’a convié l’année passée et cette année encore à participer à son concours international. Il nous parle ici de son invention et de son ambition d’être, cette année, lauréat du prestigieux concours de l’Energy Globe Awards.

Propos recueillis par Boualem Bouahmed

L’ACTUEL : Vous avez inventé et breveté un moteur fonctionnant grâce aux énergies renouvelables marines, pouvez-vous nous présenter votre invention ?

Nasser Arbane : Initialement, il s’agit d’un houlomoteur, c’est-à-dire d’un moteur fonctionnant avec les pressions des vagues qui peut faire marcher un générateur électrique ou directement d’autres machines, à l’exemple d’un moulin à blé, une scie à bois, un broyeur d’olives, un aspirateur de l’air humide… Il est basé sur le même système que les clés à cliquet qu’on trouve sur nos marchés, mais avec élimination des retours à vide qu’on constate dans l’usage de ces clés. Autrement dit, mon système, adapté à une clé à cliquet, fera gagner la moitié du nombre de pivotements.

Ce qui singularise, en fait, mon système des autres systèmes existants ou en cours d’expérimentation, c’est justement son convertisseur de deux mouvements de sens opposés en un mouvement rotatif monodirectionnel. C’est un système qui peut être exploité dans différents domaines.

Dans le domaine des énergies renouvelables, ce convertisseur peut être utilisé dans les voitures électriques en convertissant les secousses ou les mouvements (ascendant/descendant) des amortisseurs pour faire tourner une génératrice à aimants permanents. Doté de deux voiles où paramounts, on peut aussi l’utiliser en exploitant les rafales de vents pour générer de l’électricité, etc.

Dans le domaine mécanique, on peut l’adapter à toutes les applications mécaniques qui fonctionnent selon les roues-libres pour gagner 50% de temps. Il peut ainsi être adapté au tire-fort, au palan à levier manuel, au tournevis à cliquet, au monte-glace des portières automobiles, etc. Jusqu’à présent, j’ai dénombré pas moins d’une quinzaine de procédés qu’on peut si facilement fabriquer avec mon système ici en Algérie !

Qu’est-ce qui a motivé le choix de la dénomination Thala Energy que vous avez donnée à cette invention ?

En fouinant sur le net, j’ai découvert que toutes les autres machines portent des noms qui leur sont propres. De tous ces noms, celui qui m’a le plus séduit, c’est le nom grec : Pelamis. Alors je me suis dit pourquoi pas un nom berbère pour ma machine, mais un nom connu et compris à l’étranger. Comme je suis un fan de l’émission *Thalassa* de TV France, j’ai pensé directement à Thala. Un nom commun entre le berbère et le grec. D’autant plus qu’il signifie source d’eau et lieu où l’on découvre souvent son premier amour dans nos villages.

Qu’est-ce qui distingue, justement, votre invention de l’invention écossaise le Pelamis, une sorte de serpent de mer pour exploiter l’énergie des vagues ?

Grosso modo, dans les différentes machines existantes, on recourt à trois systèmes de conversion des deux mouvements aux sens opposés.

« Je compte sur la volonté de nos chercheurs et aussi sur les rares entreprises algériennes ayant compris l'importance de l'innovation. »

Le plus fréquent, c'est celui de 2 pistons ou pompes, dont le premier convertit un mouvement ascendant/flux et l'autre le mouvement descendant/reflux, comme c'est le cas du Pelamis (Ecosse) ou Wave Roller (Finlande). La deuxième catégorie, c'est le recours à une hélice bidirectionnelle pour faire tourner une turbine ou génératrice, comme dans le cas de la centrale marémotrice de Rance (France), de Mutriku (nord d'Espagne)… Le troisième système est la combinaison des engrenages ou l'usage de deux moteurs, comme c'est le cas d'une invention britannique. Mon système est fait à base de la combinaison des engrenages.

Vous avez fabriqué un prototype pour vous assurer que votre invention fonctionne. Quels ont été les résultats des tests effectués ?

Dites plutôt que j'ai bricolé un premier prototype de houlomoteur que j'ai testé le 26 août 2011 à Oued Das (côte-ouest de Béjaïa) pour confirmer le fonctionnement du convertisseur des mouvements des vagues en mouvement rotatif monodirectionnel.

Actuellement, je suis en train de fabriquer un prototype de générateur houlomoteur, mais je peine à trouver des financements pour l'achever et l'optimiser. Si je suis arrivé à cette phase, c'est grâce à des petits financements d'amis et de mon frère.

Peut-on maintenant avec votre dispositif produire sans interruption de l'électricité quelle que soit l'importance du mouvement des vagues ?

C'est prématuré de le dire ! Néanmoins, avec des vagues dépassant les 50 cm de hauteur avec de courtes fréquences, on peut déjà l'exploiter. Quant à son optimisation, tout dépendrait des moyens à y mettre.

Vous avez participé à des salons des inventions, quelles sont les réactions suscitées par votre invention ?

En effet, j'ai participé au Salon national de l'innovation tenu en novembre 2011 à la Safex d'Alger. Mais hormis les encouragements et les félicitations, je n'ai constaté aucun intérêt de la part des autorités ayant visité mon stand. Depuis, ils m'ont complètement ignoré. On ne m'invite jamais ni aux séminaires ni aux salons des énergies renouvelables.

Si je suis arrivé à cette phase, c'est grâce à des financements d'amis et de mon frère.

Avez-vous reçu des offres que ce soit de l'Algérie ou de l'étranger pour l'exploitation de votre invention ?

Pas pour le moment. A l'exception d'Energy Globe Awards, une ONG, qui m'a invité à participer à son concours international dans la catégorie : feu, je n'ai rien reçu de concret.

Comment expliquez-vous l'indifférence et le désintérêt des pouvoirs publics pour ce genre d'inventions, alors que tout le monde s'accorde à dire que les énergies renouvelables sont l'avenir de l'industrie ?

Les énergies renouvelables sont plutôt l'avenir de toute l'humanité. Le peu de tissu industriel que le pays possédait a été pratiquement détruit. Comment voulez-vous qu'ils s'intéressent aux investissements dans les énergies renouvelables.

En tant qu'inventeur, qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?

Après neuf ans de cabale, qu'est-ce que je peux attendre des pouvoirs publics, franchement rien ! En revanche, je compte sur la volonté de nos chercheurs et aussi sur les rares entreprises algériennes ayant compris l'importance de l'innovation.

Je vous laisse conclure…

Je ne jetterai pas l'éponge ! Ayant pris part au concours international d'Energy Globe Awards l'année dernière, je suis aussi candidat cette année. J'espère trouver des financements complémentaires pour finaliser un prototype démonstratif à l'état primaire. J'ambitionne de monter sur le podium cette année ! Pourquoi pas ?

Partenariat algéro-britannique

Des perspectives très prometteuses

Lord Richard Risby

Encourageant. *« Nous avons quitté l'Union européenne au même moment où l'Algérie s'est dotée d'un nouveau gouvernement. Nous sommes en train de constater des changements qui seront plus significatifs les prochains mois. Nous cherchons, donc, à améliorer davantage nos relations bilatérales qui ont toujours été très excellentes. Notre vœu est de réaliser un partenariat gagnant-gagnant avec l'Algérie »*, a déclaré Lord Richard Risby, envoyé du Premier ministre britannique pour les affaires économiques et commerciales avec l'Algérie, dans sa conférence de presse.

La récente visite en Algérie de Lord Richard Risby, envoyé du Premier ministre britannique pour les affaires économiques et commerciales avec l'Algérie, qui est d'ailleurs à sa 17e visite à Alger, est tombée à point nommé puisqu'elle se déroule en pleine période de transition économique pour les deux pays. C'est la plus grande mission d'affaire britannique qui s'est déplacée en Algérie durant la période des 25 et 26 février dernier, alors qu'en avril prochain, Londres accueillera le ministre algérien de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance, qui conduira une importante délégation de chefs d'entreprise et de start-up.

« Désormais, nous allons construire des relations bilatérales solides », a déclaré, en substance, l'envoyé du Premier ministre britannique lors de sa conférence de presse à la fin de son séjour de trois jours. Et d'ajouter : *« Nous avons quitté l'Union européenne au même moment où l'Algérie s'est dotée d'un nouveau gouvernement. Nous sommes en train de constater des changements qui seront plus significatifs les prochains mois. Nous cherchons, donc, à améliorer davantage nos relations bilatérales qui ont toujours été très excellentes. Notre vœu est de réaliser un partenariat gagnant-gagnant avec l'Algérie. »*

Le gouvernement a la responsabilité de créer un cadre de réglementation et de fiscalité pour faciliter la bonne marche des affaires en Algérie. Il y a un potentiel énorme en Algérie qu'il est nécessaire d'exploiter à bon escient.

Hydrocarbures et énergies renouvelables pour tirer vers le haut les échanges commerciaux

« Nous renouvelons notre volonté de donner un nouvel essor aux relations avec l'Algérie, quand bien même les investissements britanniques en Algérie soient beaucoup plus focalisés sur la division des hydrocarbures et prochainement sur les énergies renouvelables. Mon rôle est de faire valoir les autres opportunités économiques et commerciales qui existent en Algérie auprès de compagnies britanniques pour qu'elles connaissent les possibilités d'investissement », a encore dit Lord Richard Risby dans ce sens. Il faut noter que les discussions tenues sur l'investissement ont concerné pas moins de onze secteurs d'activité diversifiés.

Lord Richard Risby a mis à profit cette entrevue avec la presse nationale pour annoncer la tenue, en novembre 2020 à Glasgow (Ecosse), de la Cop 26, conférence mondiale sur les changements climatiques. *« Nous souhaitons une participation active de l'Algérie à cette conférence car c'est une grande opportunité qui va se présenter à tout le monde pour étudier les possibilités de diversifier les sources d'énergie et de régler les problèmes liés à l'environnement »*, a-t-il indiqué. Sur un autre chapitre, Lord Richard Risby a évoqué l'énorme potentiel touristique qu'elle doit faire connaître, notamment à travers la promotion dans les médias. *« Cela peut également être attractif pour les hommes d'affaires. Nous sommes en train d'étudier les possibilités de faciliter le mouvement des personnes entre les deux pays »*, a-t-il appuyé■

K. A.

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU RECRUTEMENT

Promotion touristique

Destination Algérie

Détermination. Dans sa définition initiale, le marketing touristique est une série de méthodes et de techniques sous-tendues par un état d'esprit particulier et méthodique qui visent à satisfaire dans les meilleures conditions psychosociologiques pour les touristes, mais aussi pour les populations d'accueil, et finalement pour les organisations touristiques le besoin latent ou exprimé de voyager soit pour des motifs de loisirs, soit pour d'autres motifs qui peuvent être groupés en affaires, famille ou réunions.

Le nouveau gouvernement est déterminé à relancer le secteur du tourisme en Algérie. Depuis le début de l'année, les initiatives dans ce sens ne manquent pas, à commencer par la tenue des quatre ateliers de travail qui ont été organisés avec les acteurs du secteur du tourisme dans le cadre de la première mission de l'expert international en marketing touristique et développement économique, David Ward-Perkins. L'objectif étant de mettre en place une stratégie de marketing et de promotion de la destination touristique Algérie.

Ces ateliers ont porté sur les principaux axes sur lesquels repose la stratégie de marketing touristique, dans le cadre d'une vision *« prospective »* basée sur la réalisation des objectifs de développement global. Donc, réaliser une stratégie de marketing et de promotion de la destination touristique algérienne par excellence revêt une grande importance pour les responsables du secteur. Il est question de faire face aux enjeux et défis de la destination Algérie dans la compétition mondiale, devenue de plus en plus difficile mais aussi moderne et qualitative. Dans sa définition initiale, le marketing touristique est une série de méthodes et de techniques sous tendues par un état d'esprit particulier et méthodique qui visent à satisfaire dans les meilleures conditions psychosociologiques aux touristes, mais aussi aux populations d'accueil, et finalement aux organisations touristiques le besoin latent ou exprimé de voyager soit pour des motifs de loisirs, soit pour d'autres motifs qui peuvent être groupés en affaires, famille ou réunions.

Le marketing touristique a pour objet de canaliser, plus que de stimuler, une demande toujours croissante pour l'ajuster au niveau d'une offre en développement. Tous les spécialistes s'accordent à dire qu'aujourd'hui, l'Algérie doit absolument se mettre au diapason des nouvelles techniques, solutions et pratiques pour commercialiser d'une façon efficace sa destination. Une destination qui recèle des potentialités touristiques énormes, vu sa diversité culturelle et cultuelle ainsi que la richesse de ses régions en matière de traditions.

Il faut, donc, trouver les meilleures tendances de consommation ainsi que les meilleures innovations en matière de communication-marketing.

Nul ne peut nier aussi que l'Algérie se caractérise par une offre touristique abondante et diversifiée, d'un important potentiel d'attractivité, notamment gorgée de grands sites naturels et culturels historiques exceptionnels, des complexes touristiques, des stations thermales et un littoral riche et diversifié s'étalant sur une bande de plus de 1.200 km, et qu'à côté, les prestations offertes ne soient pas à la hauteur du visiteur.

Chiffres à l'appui, l'Algérie ce sont 282 ressources thermales, en sus de 35 projets touristiques thermaux en cours de réalisation, une fréquentation de plus de 18% de touristes étrangers et compte 400 nouveaux projets et 450 nouvelles agences de voyage.

Côté réglementation, de nouvelles lois viendront renforcer cette année le secteur du tourisme afin d'y favoriser l'investissement et consolider sa contribution dans le développement socioéconomique. Il sera procédé cette année aussi à la mise en œuvre de la convention conclue entre l'Algérie et la Chine pour amener des centaines de touristes chinois à découvrir la richesse touristique dont recèle l'Algérie■

F. A.

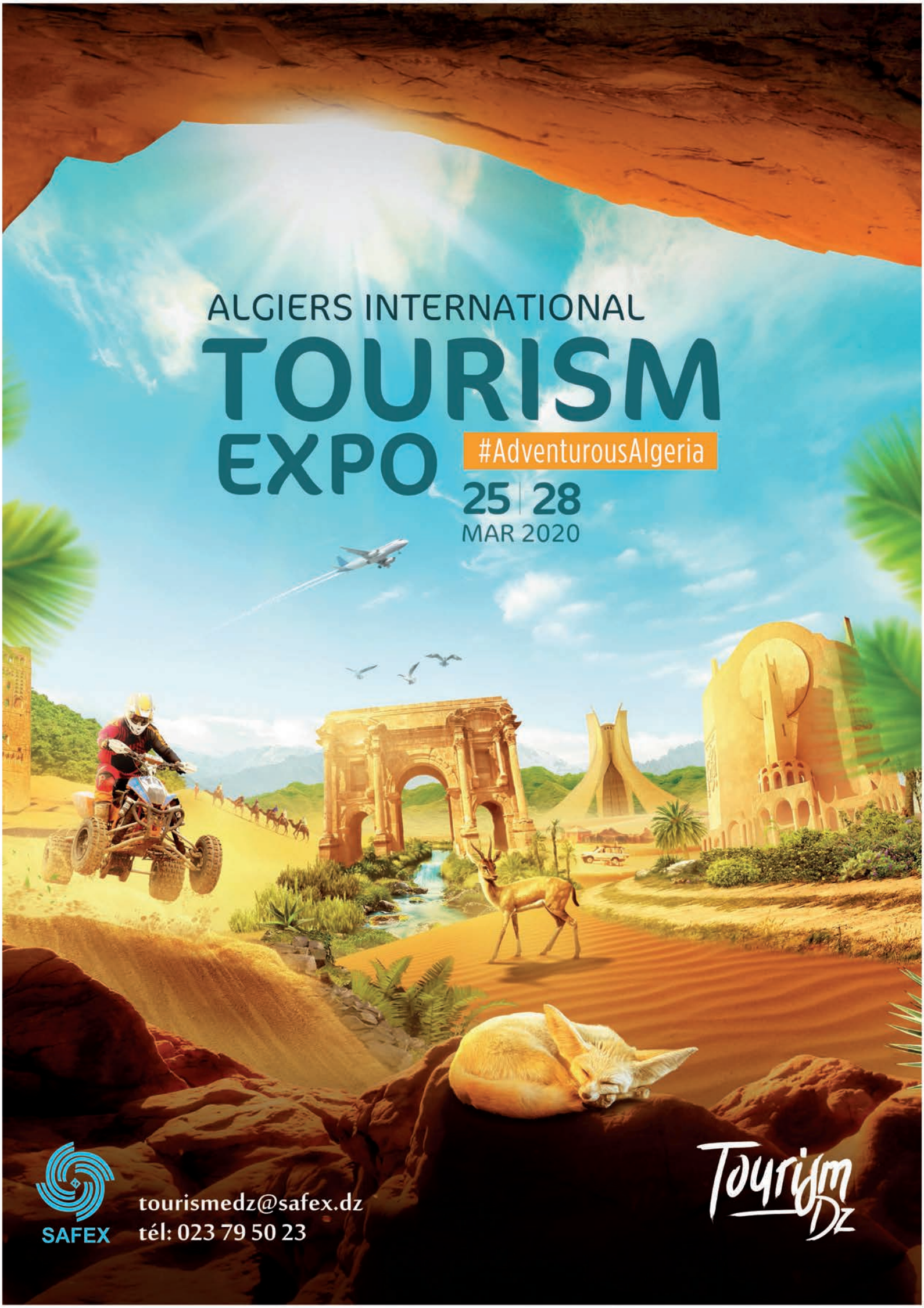
ALGIERS INTERNATIONAL
TOURISM
EXPO
#AdventurousAlgeria
25 | 28
MAR 2020
SAFEX
tourismedz@safex.dz
tél: 023 79 50 23
TourismDz

Tourisme interne

Passer à la vitesse supérieure !

Indispensable. Notre pays, de par sa grande superficie supérieure à 2 millions de kilomètres carrés, offre une variété de destinations que presque aucune autre pays ne peut égaler : un littoral de plus de 1.600 kilomètres, une cité antique (Djemila) dans les Hauts-Plateaux à Sétif, un époustouflant canyon (Ghoufi) dans les Aurès, des Ksour dans la Vallée du M'zab, le majestueux mont d'Assekrem à Tamanrasset, les gravures rupestres (Tassili n'Ajjer), à Djanet, dans le Grand Sud..., selon le témoignage de grands titres étrangers.

Il ne fait aucun doute que la destination Algérie devient de plus en plus une option de choix pour nos concitoyens algériens qui, particulièrement depuis l'ouverture de l'autoroute Est-Ouest, font tout au long de l'année des économies afin de profiter de quelques jours de vacances au niveau des différentes destinations touristiques. Que ce soit en pleine campagne, à la mer ou en montagne, les différentes régions du pays commencent à être connues de tous, y compris par ceux qui n'y sont pas encore allés et qui affichent une intention franche d'y faire une visite. Il faut dire que le pays, de par sa grande superficie supérieure à 2 millions de kilomètres carrés, offre une variété de destinations que presque aucune autre pays ne peut égaler : un littoral de plus de 1.600 kilomètres, une cité antique (Djemila) dans les Hauts-Plateaux à Sétif, un époustouflant canyon (Ghoufi) dans les Aurès, des Ksour dans la Vallée du M'zab, le majestueux mont d'Assekrem à Tamanrasset, les gravures rupestres (Tassili n'Ajjer), à Djanet, dans le Grand Sud…, selon le témoignage de grands titres étrangers.

Un potentiel gigantesque encore vierge, dans la majeure partie des cas, et qui ne demande qu'à être exploité. Peut-on oser dire qu'il n'y a aucun Algérien qui n'est pas d'accord sur le fait qu'il suffit de peu pour faire de la destination Algérie un phare ? À une très forte probabilité, oui.

A ce moment précis, quelle est la raison qui laisse beaucoup d'Algériens substituer cette destination pour choisir d'autres pays parfois moins dotés en valeur attractivité intrinsèque ? Les adeptes des destinations, telles que celles de nos voisins immédiats tunisiens et marocains, bien que divergent sur certains points, mais s'accordent à dire la même chose : c'est le rapport qualité-prix qui l'emporte par rapport à la destination nationale.

Quelle qualité pour quel prix chez nous ?

C'est un état des lieux qu'il y a lieu de dresser afin de comprendre ce qui manque à l'appel pour hisser le secteur du tourisme interne à un rang digne de ce nom. Il est plus qu'évident que l'on ne booste pas un domaine tel que le tourisme algérien par de la simple bonne intension, ou à coup de discours répétitifs pour vanter les mérites de la beauté de nos régions, de la multiplicité des points d'intérêts potentiels et de la richesse

et la diversité de notre patrimoine culturel. Si ces points sont, à eux seuls, suffisants afin d'affirmer que le jeu en vaut le détour, ce sont d'autres éléments qui font la différence au niveau des autres pays qu'il y a lieu de mettre en évidence.

Que ce soit pour des touristes étrangers ou nationaux, les infrastructures ainsi que les moyens de transport sont un élément indispensable pour relier les points distants des destinations cibles. Ensuite, l'importance est à donner aux structures d'accueil susceptibles de contenir le nombre de touristes et de vacanciers cibles.

L'infrastructure de transport

En matière de moyens de transport, la tendance est plutôt favorable pour le transport terrestre, tant que le moyen se présente. Il faut dire que les Algériens préfèrent nettement utiliser leurs véhicules particuliers, dans le cas contraire, et au vu de la cherté relative au transport aérien, le transport en commun reste une option préférée, que ce soit en taxi ou en bus.

A ce titre, et en rapport avec ce type de moyens de transport en rapport avec les tourismes et voyages, le transport routier reste, en fin de compte, limité en termes de fréquence d'utilisation, du volume du parc de transport, ainsi que d'accompagnement de la promotion des destinations.

En matière de réseau routier, il faut reconnaître que la réalisation de l'autoroute Est-Ouest aura été l'une des grandes réalisations que l'Algérie ait connue, du fait qu'elle relie l'Extrême-est à son opposé à l'Ouest algérien. Depuis que cet ouvrage est ouvert à la circulation, les distances des villes se trouvant près de cet axe ne sont plus considérées comme destinations éloignées.

A titre d'exemple, le trajet d'Alger vers Sétif ou Constantine se fait plus par route que par avion, alors que le contraire se faisait avant.

Sinon, le réseau routier est en train de connaître un développement comme il aurait dû le connaître bien avant, sauf que celui-ci est en train de se faire à un rythme relativement lent et ce, sans compter l'état général de nos routes dont la qualité est connue de tous, et pour laquelle peu de moyens sont déployés pour leur réfection.

Le réseau ferroviaire, qui est connu comme le socle du développement des puissances et des économies, fait, quant à lui l'unanimité quant à son insuffisance. Aujourd'hui, les voies ferrées ne sont concentrées qu'au niveau de la capitale et de ses banlieues. Le réseau a connu un léger développement pour la construction de la voie menant de la gare d'Agha vers Zéralda, et celle desservant la ville de Tizi-Ouzou. Sinon, le réseau n'a pas subi de modifications majeures. Au niveau de certaines villes de l'intérieur, sont visibles les voies ferrées à un seul sens datant de l'avant-indépendance. Ce qui n'est pas pour encourager le tourisme interne, d'autant que l'on connaît l'avantage de ce moyen de transport et ce qu'il permet, comme l'est le cas en Europe, où plusieurs régions se passent du transport aérien pour offrir aux passagers des instants de détente et de vues relaxantes à bord du TGV.

Le réseau de transport maritime, quant à lui, ne fait pas mieux en matière de services de transport de voyageurs au niveau local, une insuffisance notable lorsque l'on sait que plus d'une dizaine de wilayas s'étendent sur le long de notre littoral. L'expérience a montré que le transport maritime peut être, lui aussi, un élément clé pour le développement du tourisme interne. Par ailleurs, l'investissement dans le transport maritime inter-wilayas est susceptible d'être porteur sur le plan commercial et d'être créateur d'emplois.

Le métro, qui constitue le meilleur moyen de transport au niveau de la capitale, n'est présent qu'à Alger avec une voie qui n'est pas encore achevée des deux côtés : celui reliant El-Harrach à l'Aéroport Houari-Boumediène, et Ain-Naâdja à Baraki, ainsi que celui qui lie la Place des Martyrs à Chéraga et Ouled Fayet.

Le réseau hôtelier

Le réseau hôtelier algérien est en deçà des forts besoins exprimés. L'objectif de l'Algérie à l'horizon 2015 était d'accueillir 2,5 millions de touristes, et à ce propos, un vaste plan d'investissement et de réhabilitation des établissements hôteliers est encore en cours. Beaucoup de chaînes hôtelières internationales ont signé des contrats pour la construction de nouvelles infrastructures hôtelières et le management des hôtels déjà existants.

Cependant, les réservations ne se font, dans leur grande majorité, que par une certaine classe de personnes : les cadres dont les sociétés prennent en charge l'hébergement lors des déplacements, les businessmen… Rares, aujourd'hui, sont les familles qui utilisent les hôtels pour des vacances ou des séjours à courte durée, sauf exception.

Le fait est que les infrastructures hôtelières, quand bien même elles offrent un cadre de vie agréable et digne des grands hôtels internationaux, restent à un niveau de prix qui est cher, et qui n'est pas accessible pour la classe moyenne, à moins d'économies consenties à des millions de centimes, épargnés tout au long de l'année. A ce titre, la semaine la moins chère en Algérie en demi-pension tourne autour des 50.000 dinars pour 5 jours, soit 10.000 dinars la nuitée, en moyenne.

La communication

Dans tous les cas de figure, la communication a toujours constitué un maillon faible dans les différents domaines, ce qui participe dans la plupart des cas à l'échec des projets entrepris, et le secteur du tourisme interne ne fait pas exception à cette coutume. Le tourisme interne se veut être une activité culturelle, autant qu'elle est de plaisance ; il n'y a pas de raison que les vacances ne soient pas associées à de la culture. Les Algériens eux-mêmes deviennent de plus en plus friands de toute information de nature à leur faire connaître un peu plus l'Histoire, les coutumes, les habitudes culinaires, les sites naturels et tout ce qui a trait aux spécificités locales des différentes régions du pays. Et ce n'est pas du tout une nouveauté de dire que l'Algérie est un gisement énorme de culture et d'Histoire.

Pour preuve, ce qui tourne au niveau des réseaux sociaux en matière de promotion de destinations qui n'étaient connues que par le bouche à oreille. Les réseaux sociaux, par exemple, n'ont fait qu'appuyer la célébrité de ces destinations à l'interne par des annonces accompagnées de magnifiques photos illustratives qui font ressortir toute la beauté des sites promus.

Il ne s'agit, malheureusement, que d'initiatives individuelles de la part de particuliers, qui ont su faire de la promotion interne avec leurs propres moyens et organiser des sorties et des séjours sur leurs comptes, et pour des destinations improvisées qui, peut-être, ne comprennent pas encore des infrastructures dignes d'accueillir des touristes, nationaux ou internationaux.

Le cadre de la communication ne dépasse pas celui des annonces sur réseaux sociaux, de publicités pour des agences de voyage, d'affiches promotionnelles liées à des circonstances particulières (fêtes de fin d'année, vacances scolaires…), ou des reportages télévisés qui ne font que vulgariser la valeur intrinsèque d'une région ou d'une autre, sans pour autant faire de la promotion de destinations voyages.

L'encadrement des pouvoirs publics

En fait, ce qui manque à l'appel est une véritable prise en charge de la part des pouvoirs publics du domaine du tourisme par la promotion de la destination Algérie. Cette prise en charge peut prendre plusieurs formes sur toute la chaîne liée au domaine du tourisme :

- au niveau de l'aménagement du territoire ;
- de l'embellissement des villes ;
- de la construction des structures d'accueil ;
- de l'aide à la création d'entreprises et d'agences de tourisme et de voyage ;
- de l'aide et à la promotion des destinations Algérie ;
- de la réfection des infrastructures de transport existantes et de l'extension et de la densification du réseau ;
- de l'amélioration du cadre et des moyens de transport, particulièrement vers les destinations promues ;
- de la promotion et de l'encadrement de l'artisanat et de l'industrie manufacturière qui sont la carte d'identité des destinations.

Il s'agit d'un ensemble complexe dont les composantes sont inter-reliées et dont les responsabilités sont partagées entre pouvoirs publics et particuliers professionnels du tourisme. Un ensemble qui peut, à condition d'en faire une priorité, à lui seul être un secteur porteur pour la destination Algérie, au profit de nos concitoyens en recherche de séjours de repos et de plaisance, qui pourrait, ensuite évoluer pour être une destination internationale attirante avec sa diversité naturelle et culturelle■

B. A.

Tourisme de loisirs

Tipazia Parc ressuscite l'industrie des loisirs

Renaissance. Plus connue par son potentiel en matière de villégiature et ses sites touristiques naturels que par ses infrastructures de loisirs, la wilaya de Tipasa a, enfin, rompu le signe indien en matière d'équipements dédiés à cela. Elle compte, désormais, l'un des plus beaux parcs d'attractions du pays. Implanté à l'entrée sud-est de la ville de Tipasa, le nouvel équipement *« high-tech »* est l'œuvre de la PME filiale Famili Shop, qui grâce à la vision de son ambitieux directeur général, Kamel Delleci, est en train de faire son petit bonhomme de chemin dans un secteur jusque-là méconnu et redouté par tous les opérateurs économiques. Décryptage !

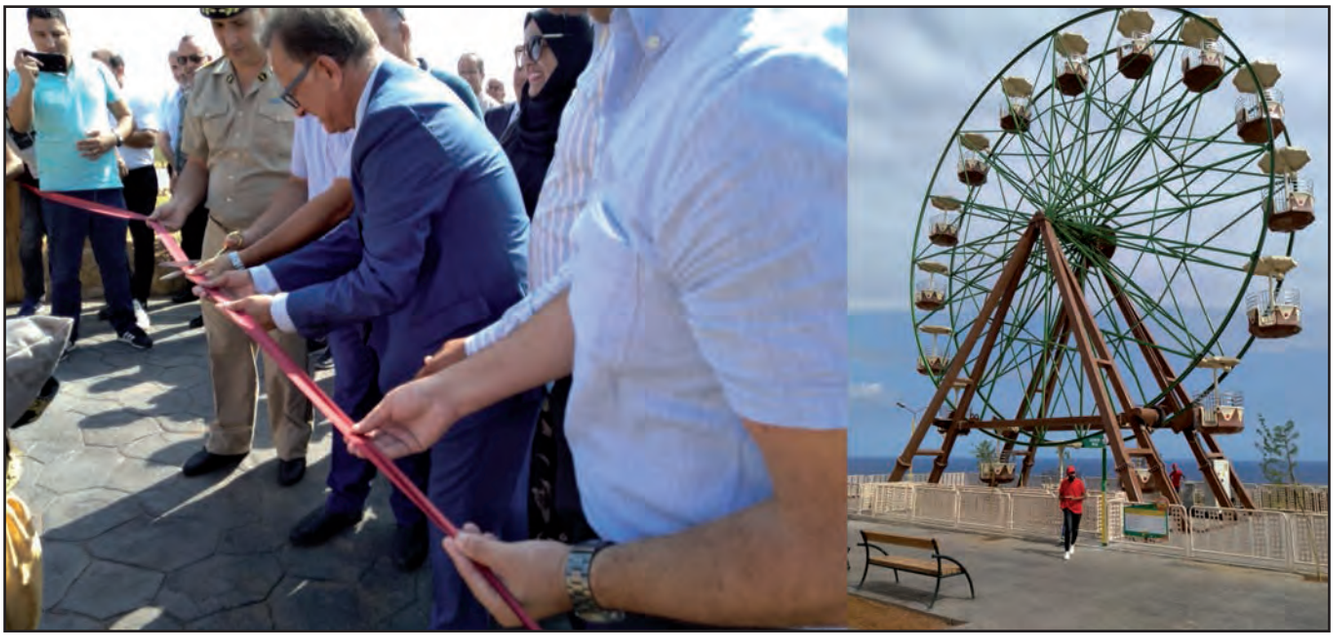

Juché sur les hauteurs de Tipasa, le nouveau parc de loisirs et d'attraction Tipazia Parc a déjà accueilli depuis son inauguration, le 22 août 2019, quelques centaines de milliers de visiteurs. Offrant une vue imprenable sur la baie méditerranéenne, il vient, désormais, contester la suprématie de l'imperturbable Mont Chenoua sur l'ancienne ville romaine. *« Un site formidable que tout te monde pourra admirer »*, affirmait à cette date le modeste entrepreneur originaire de Blida.

En effet, accusant un retard flagrant en matière d'infrastructures de loisirs en dépit des potentialités affichées, la wilaya et la ville de Tipasa cherchaient désespérément à combler ce vide, en se dotant d'un parc d'attraction digne de ce nom. C'est ainsi qu'en 2012, la Direction de l'environnement de la wilaya de Tipasa a entamé un projet de création d'un parc citadin, Dounia en l'occurrence, s'étalant sur une superficie globale de 21 hectares, comprenant trois espaces, à savoir celui de la lecture, des loisirs et un

troisième consacré aux jeux pour enfants. Une autorisation programme (AP) de 200 millions de dinars a été affectée pour la concrétisation de ce projet, dont l'étude a été achevée en 2011.

Peu de temps après, les autorités locales décident d'ouvrir ce *« marché »* aux opérateurs privés qui se sont vus proposer, via appel d'offres, la prise en charge du développement et de l'exploitation, sous adjudication. *« Ayant déjà connu une expérience similaire à Tissemsilt, nous avons décidé de participer à la soumission, aux côtés de 11 autres prétendants. Notre offre a été sélectionnée et nous avons remporté le projet haut la main, pour un bail de 20 ans renouvelable une seule fois »*, se souvient Kamel Delleci.

Doté d'équipements modernes développés en partenariat avec des sociétés étrangères de renommée mondiale, ils répondent tous aux exigences d'un cahier des charges établi par les autorités locales de Tipasa. Pas moins de 13 hectares de jeux, espaces pour pique-nique, activités sportives, mini-zoo, poney, etc. ont été mis en place pour répondre à une importante demande dans le segment des loisirs. *« En matière de sécurité, nous avons préféré jouer la carte de la fiabilité. Nos jeux sont parmi les plus sûrs du marché ! »*, nous apprend Kamel Delleci.

Un chemin de crête : de la grande distribution au secteur des loisirs… pari gagnant !

Arrivée un peu par hasard dans le domaine des loisirs, l'expérience de Famili Shop avec Tipazia Parc trouve sa source dans le secteur de la grande distribution. Pionnière dans le secteur du commerce en Algérie en ayant ouvert le premier hypermarché, d'aucuns diront qu'il s'agit-là d'une alliance naturelle, compte tenu de l'ambiguïté que cela suscite sur le plan économique. Mais c'est sans compter sur le sens entrepreneurial aiguisé de Kamel Delleci et de sa PME.

« Lorsque nous avons ouvert notre premier hypermarché à Blida, nous y avons installé un petit parc, doté de quelques jeux seulement. Et c'est-là que nous avons remarqué une corrélation entre les deux activités. Nous avons par la suite renouvelé cette expérience au niveau de notre Hypermarché de Tissemssilit, mais à une plus grande échelle. Et quelle fut notre surprise lorsque nous avion compris que cela marchait vraiment. Un peu la juxtaposition des deux concepts est pour nous la porte d'entrée et la clé de réussite dans ce domaine. C'est un peu à l'image de ce qui se fait dans les grands Mall aux USA ou dans les pays du Golfe », déclare-t-on du côté de la PME familiale.

Deuxième employeur privé régional et un cahier des charges respecté à la lettre

Avec la création d'environ 250 postes d'emploi fixes et à plein temps, dès l'ouverture à l'été 2019, en basse saison, et entre 300 et 350 lorsque l'affluence est à son comble, Tipazia Parc est, désormais, le deuxième plus important pourvoyeur d'emploi privé après Tonic Emballages (Bousmaïl), dans la wilaya de Tipasa. *« C'est un argument qui, selon moi, a pesé lourd dans la balance et l'a fait pencher en notre faveur le jour de l'ouverture des plis »*, estime le premier responsable du parc.

Avec pas moins de 21 attractions, dont un karting aux normes internationales, qui sera inauguré sous peu (le plus grand circuit d'Algérie), un train, un parc de jeux virtuels dernier cri et des aires de repos, font aujourd'hui du lieu surplombant la mer, un endroit incontournable pour *« se la couler douce »* de 10h du matin jusqu'à 23h du soir.

Les équipements modernes sont l'œuvre de sociétés italienne, turque et chinoise. Le choix des jeux proposés à la clientèle répond parfaitement aux exigences du cahier des charges imposé par la wilaya. Interrogé sur le coût global du projet, Kamel Delleci nous indique que la Sarl Famili Shop a dû consentir un investissement atteignant les 3,6 milliards de dinars. Environ 2,8 milliards de dinars ont été déboursés pour la réalisation et 0,8 milliard de dinars pour l'acquisition des équipements. *« Nous avons mis sur pied cet ambitieux projet en à peine 2 années de travail »*, conclut-il.

Une affluence record et un effet boule de neige sur le tourisme et le commerce

Venus de Tunisie pour profiter de leurs vacances, Sarah Djendoubi et son fils déclarent leur flamme à Tipazia Parc : *« Mon fils et moi nous nous sommes éclatés ! Tout y est : attractions variées et adaptées à tous âges, personnel aimable… C'est à faire et à refaire ! »* Depuis la mise en marche du parc, ce genre de témoignages est sur toutes les lèvres. Des retours plus qu'encourageants, qui ne laissent pas le directeur général de Famili Shop indifférent : *« Le grand public est littéralement conquis. »*

Il est certain que le lieu distant de moins de 100 km à la ronde d'agglomérations comme Cherchell, Tipasa, El Affroun, Hadjout, Blida, Boufarik et Koléa et l'attractivité de l'espace avec ses jeux comme la grande roue, le bateau pirate, le train et autres jeux pour petits et grands et sa proximité de la mer et de ses plages font déjà de Tipazia Parc un grand espace de ralliement. La restauration, les kiosques et le grand parking sont autant d'arguments expliquant la très forte affluence et les queues observées aux guichets.

« Je peux vous dire que pendant les dernières vacances d'hiver, l'affluence enregistrée a été tellement importante que tous les abords du parc ont été inondés de voitures et ce, malgré tout le potentiel de notre parking », nous fait-il remarquer. Interrogé sur un éventuel impact positif du parc sur l'activité économique et touristique de la ville de Tipasa, son constat est sans appel : *« Notre activité a drainé des milliers de clients potentiels pour les commerces et services de cette ville qui en a grand besoin, notamment en période hivernale. Nous contribuons à faire tourner la roue du commerce dans cette région du pays. De ce côté-là, nous sommes clairement dans un rapport win-win, où tout le monde y trouve son compte. »* Et d'ajouter : *« En partenariat avec des agences de voyages, nous organisons régulièrement des excursions d'une journée comprenant un circuit complet, Tombeau de la chrétienne-Tipazia Parc-Ruines romaines de Tipasa. »*

Le secteur des loisirs, un créneau porteur délaissé par les investisseurs

Longtemps accaparé par le secteur public, le marché des loisirs connaît, depuis quelques années, une certaine forme de *« libéralisation »*, due en grande partie à la lourdeur des ressources financières dont il dépend pour son développement.

Avec deux investissements de grande ampleur dans le secteur des loisirs (Tipasa et Tissemsilt), la Sarl famili Shop est devenue l'un des acteurs majeurs de ce segment au niveau national. Mais comment une petite PME familiale, dont le cœur de métier est la grande distribution, peut-elle se retrouver pratiquement *« seule »* sur un créneau porteur, qui peut représenter en moyenne jusqu'à 8 à 10% du PIB et qui enregistre de surcroît un taux de croissance deux à trois fois supérieur à celui des autres secteurs ? Selon Kamel Delleci, l'environnement concurrentiel est quasi nul et c'est cela qui a permis à son entreprise d'aller de l'avant dans ce domaine. Sauf que cet *« abandon »* de l'Etat est aujourd'hui synonyme d'une mise à mort lente mais certaine de ce secteur d'activité.

En témoigne aujourd'hui le Parc zoologique et d'attraction de Ben Aknoun. Inauguré en 1982 au beau milieu de la forêt de cette grande commune et qui a constitué auparavant un pôle d'attraction majeur pour la région centre du pays, il s'est transformé depuis près de 20 ans en un espace malfamé et déserté par les familles, et dont les équipements sont tombés en ruines les uns après les autres sans être jamais remplacés.

Ainsi, si l'absence d'une réelle volonté de réhabiliter ce secteur, à travers une nouvelle stratégie de développement basée sur la promotion des investissements privés, de la technologie, des facilitations fiscales, mais aussi la mise en place d'un écosystème permettant l'émergence de nouveaux acteurs économiques dans ce domaine (y compris ceux de l'international) est à déplorer, c'est la conception-même des habitudes de consommation des loisirs, devenue désuètes en Algérie, qui est pointée du doigt par la plupart des experts qui se sont penchés sur la question.

Interpellé sur le rôle de l'Etat dans la *« renaissance »* du secteur des loisirs, Kamel Delleci se dit plutôt optimiste au vue du potentiel constaté sur le terrain. Il se contentera, cependant, de relever l'éternel fardeau du foncier. *« Vous savez, tout investissement matériel commence par trouver un terrain, nécessaire pour sa réalisation ! Un opérateur économique quel qu'il soit ne peut pas se permettre d'engloutir la majeure partie de ses ressources financières dans l'acquisition ou la location d'un terrain, surtout s'il s'agit de capitaux propres, comme c'est le cas pour nous. Il faut que le gouvernement puisse régler la question du foncier, qui a besoin d'être assainie. C'est à mon sens par là qu'il faut commencer »*, a-t-il suggéré■

B. K.

8e édition du Forum international du tourisme solidaire d'Ouarzazate

Pas d'avenir pour les oasis sans le tourisme solidaire

De notre envoyé spécial à Ouarzazate
Rabah Karali

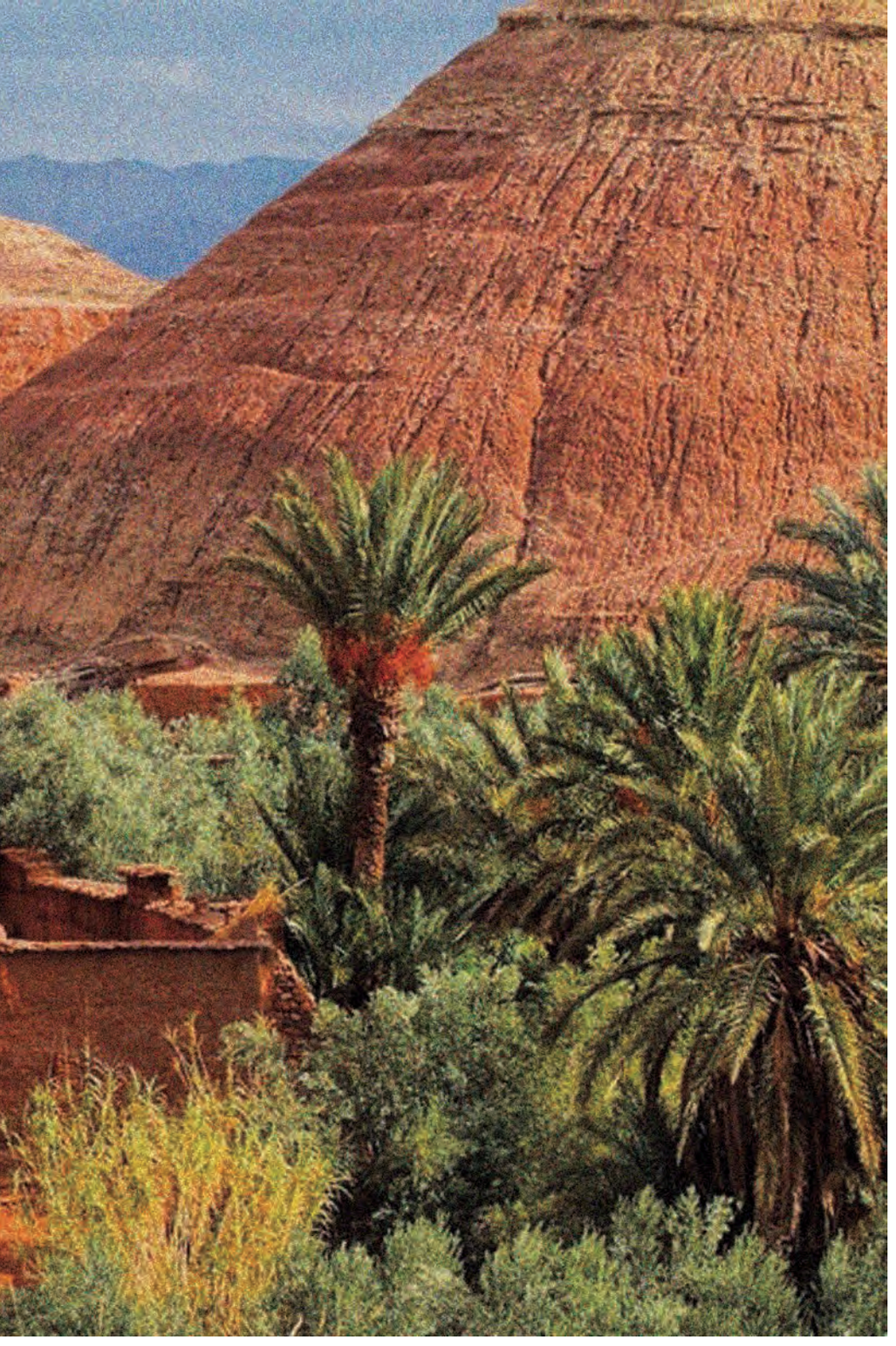

(Maroc-FITS 2020)

Plaidoyer. La Déclaration d'Ouarzazate a prôné une nouvelle approche quant à la responsabilité mondiale collective en faveur des oasis du monde, qui gagneraient à être distinguées et reconnues en qualité de patrimoine naturel et culturel de l'humanité.

C'est avec un immense regret pour les 500 participants que le rideau est tombé sur la 8e édition du Forum international du tourisme solidaire (FITS 2020), dont les travaux se sont déroulés du 25 au 30 janvier 2020 à Ouarzazate, au sud du Maroc, sous le thème *« Résilience climatique, développement durable et tourisme solidaire dans les oasis du monde »*.

En effet, représentants des gouvernements nationaux et locaux, des médias et des associations, ainsi que des experts et des professionnels du tourisme de 35 pays, tous les participants étaient animés par une seule et unique cause : celle de faire le plaidoyer pour la sauvegarde des écosystèmes des oasis et le développement d'un tourisme responsable, solidaire et durable.

Un dessein parfaitement réalisable pour peu que les pouvoirs publics de ces pays fassent preuve d'un certain dynamisme et d'une volonté politique pour mettre en œuvre les recommandations du FITS de Ouarzazate.

Aussi, la Déclaration d'Ouarzazate a prôné une nouvelle approche quant à la responsabilité mondiale collective en faveur des oasis du monde, qui gagneraient à être distinguées et reconnues en qualité de patrimoine naturel et culturel de l'humanité. C'est à ce niveau que les bailleurs de fonds internationaux, les organisations partout dans le monde, les programmes de coopération intergouvernementale concernés par la nature des problématiques en lien avec les écosystèmes oasiens et le tourisme solidaire doivent contribuer à l'appui technique et financier de ces programmes et de ce genre de projets.

Un riche programme au menu

Lors de la cérémonie officielle d'ouverture du Forum, Jean-Marie Collombon, coordinateur général du FITS, a mis l'accent sur les grandes menaces qui pèsent de plus en plus sur un monde en pleine ébullition et dont l'avenir du tourisme reste incertain car victime de l'inconscience des hommes et de leur avidité. Et d'ajouter : *« Partout dans le monde, du Chili à la Chine, du Mexique au Niger, de l'Egypte à l'Iran, bref dans chacun des 25 pays oasiens, à des degrés divers, le modèle millénaire de résilience des oasis, dont on devrait s'inspirer face aux bouleversements induits par le changement climatique, est en péril. »* C'est le cœur-même des débats de ce conclave d'Ouarzazate.

Pour revenir au programme du FITS, les moindres détails ont été pris en compte dans le déroulement du programme, comme la mise en place de 5 caravanes qui ont sillonné tous les recoins de la belle région de Draâ Tafilalet. Du coup, quelque 90 caravaniers ont passé des moments inoubliables, en découvrant les us et coutumes de la population locale mais aussi son savoir-faire en matière de la préservation de son territoire en s'appuyant sur des programmes d'optimisation et mobilisation de la ressource hydrique par exemple. Concernant le Forum proprement dit, des conférences classiques et des ateliers ont été animés par des intervenants de divers horizons (universitaires, responsables d'institutions et d'associations, experts du tourisme et autres acteurs du secteur touristique).

Au final, la 8e édition du FITS fut sanctionnée par la lecture des recommandations concernant la préservation et la valorisation du tourisme oasien dans le monde, suivie par la présentation de la charte du tourisme solidaire oasien et, enfin, celle relative à la Déclaration d'Ouarzazate pour le plaidoyer en faveur d'un tourisme sobre dans les oasis du monde. Cela dit, un appel à la création d'un fonds mondial pour la sauvegarde des oasis qui méritent d'être reconnues en tant que patrimoine naturel et culturel de l'humanité a également figuré dans les recommandations.

En conclusion, des politiques ambitieuses voire contraignantes doivent être mises en place. En attendant, il nous appartient, aussi bien voyageurs que professionnels du tourisme et des secteurs connexes, de la société civile, etc. de nous mobiliser et imposer le changement pour le bien-être de l'humanité toute entière. Il faut noter qu'un appel à candidature fut lancé pour accueillir la 9e édition du FITS 2021, alors que deux autres pays ont été acceptés comme nouveaux membres du FITS, à savoir la Palestine et l'Espagne■

Ecotourisme en Algérie

Une niche inexploitée

Option. *« Malgré l'absence d'un consensus définissant de façon exacte l'écotourisme, la communauté scientifique s'accorde sur certaines conditions primordiales, notamment une pratique en petit groupe au sein de zones naturelles non polluées, intactes ou peu perturbées par l'homme, l'indissociabilité du binôme nature-culture comme attrait touristique, l'interdiction du prélèvement faunistique et surtout la composante pédagogique obligatoirement incluse lors des séjours avec génération de nouvelles expériences. »*

Des politiques gouvernementales volontaires et astucieuses favorables au tourisme et des campagnes internationales de marketing efficaces, ce sont-là des conditions sine quo non pour que l'industrie touristique algérienne décolle et trouve sa véritable croissance dans la sphère économique nationale. Pour ce faire, il existe plusieurs niches qui, malheureusement, ne sont pas exploitées pour de multiples raisons, mais cela n'empêche pas certains responsables d'institutions publiques et privées, avec l'appui d'experts en la matière, *« de faire bouger les choses »* dans le sens positif.

L'écotourisme est une option non négligeable dans ce cas. Pour le Dr Cherifa Bensadek, maître de conférences à l'ENST, experte internationale en hôtellerie et tourisme qui maîtrise parfaitement le sujet de l'écotourisme, l'Algérie recèle d'énormes potentialités dans cette catégorie d'industrie touristique et peut en faire une excellente alternative au tourisme de masse.

Un produit touristique de plus en plus prisé par les touristes

Tout d'abord, il faut savoir que le concept d'écotourisme n'est pas très bien compris car on l'assimile à d'autres types de tourisme, à l'image du tourisme vert ou encore tourisme solidaire. Quelle est, donc, la définition exacte de ce vocable ? Selon Dr Bensadek, *« tenter d'établir une interprétation précise du phénomène de l'écotourisme reste un exercice délicat. Certains experts disent que l'écotourisme est un type de tourisme dont la définition est à géométrie variable».* Cependant, au fil des avancées, une notion globale exprime une forme de voyage responsable dans des espaces dotés d'attraits naturels et culturels, contribuant à la préservation de l'environnement et au bien-être des populations locales.

Cette approche généraliste est à l'origine de nombreuses confusions, car chaque intervenant possède sa perception de la pratique de l'écotourisme. D'où la difficulté d'éviter quelques ambiguïtés de terminologie évoquant sans distinction, par exemple, le *« tourisme vert »*, alors que cette expression, même si elle fait référence aux valeurs de nature et de paysage, désignerait plus précisément la fréquentation des espaces ruraux, hors milieu urbain, et qui correspond, donc, au tourisme rural.

Alors, même si le vocable a subi bien des évolutions depuis 1983, avec les travaux pionniers de son inventeur, Héctor Ceballos-Lascuráin, et les nombreuses approches du système des Nations unies, par le biais de l'OMT et autres organisations telle l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)…, et malgré l'absence d'un consensus définissant de façon exacte l'écotourisme, la communauté scientifique s'accorde sur certaines conditions primordiales, notamment une pratique en petit groupe, au sein de zones naturelles non polluées, intactes ou peu perturbées par l'homme, l'indissociabilité du binôme nature-culture comme attrait touristique, l'interdiction du prélèvement faunistique et surtout la composante pédagogique obligatoirement incluse lors des séjours avec génération de nouvelles expériences.

Des écosystèmes très fragiles

A la question de savoir comment peut-on procéder à l'exploitation des espaces réservés à ce genre de tourisme d'une manière raisonnée, sans compromettre la fragilité de ces écosystèmes de ces régions spécifiques, l'experte a répondu : *« Il n'y a pas vraiment de modèle unique d'exploitation des sites écotouristiques, car chaque territoire possède ses spécificités et ses vulnérabilités. Néanmoins, la notion correspondant au respect de la capacité d'accueil touristique, qui est d'ailleurs propre à chaque espace, est une approche indispensable pour veiller en permanence au souci de gestion des flux de visiteurs. Aujourd'hui, certaines destinations emblématiques, tels le sanctuaire des Incas au Mont Machu-Picchu (Pérou) et autres fabuleux sites (îles Galápagos…), sont menacées de dégradation irréversible, justement victimes de leur succès écotouristique. Dans ce contexte, il est plus que nécessaire de mener au préalable une étude d'impact pour sélectionner les indicateurs clés, en fonction de chaque territoire d'accueil et qui seront des repères pertinents dans les politiques de gestion territoriales. Cela permettra de minorer les effets négatifs, non seulement écologiques mais également sociaux et de ne pas hypothéquer l'avenir des atouts naturels et culturels des régions protégées. »*

Quelle stratégie nationale pour développer l'écotourisme ?

Concernant la stratégie nationale développée dans le cadre du Projet des parcs culturels algériens (PPCA), Dr Bensadek déclare : *« La stratégie était basée sur une analyse des opportunités et contrainte au développement d'activités écotouristiques au sein du complexe Tassili-Ahaggar. L'ambition était de concevoir des produits touristiques innovants, hors sentiers battus, dans le but d'offrir aux visiteurs de ces sites préservés, de renommée mondiale, une expérience unique et authentique. Après avoir effectué le diagnostic territorial des deux parcs culturels, suivant une démarche participative, nous avons pu identifier quelques initiatives locales de valorisation de diverses ressources agricoles, culturelles et artisanales…, particulièrement les appuis aux porteurs de projet. L'objectif étant de dégager des pistes d'actions structurantes, à même de contribuer à mieux positionner l'écotourisme au sein de ces territoires d'exception, par la création d'activités pérennes, aptes à renforcer durablement les moyens d'existence de leurs populations locales. Actuellement, Salah Amokrane, directeur national du PPCA, et son équipe préparent la concrétisation de deux projets que nous avons déjà sélectionnés, à savoir celui du Patrimoine de Tihoudaïne, au Tassili, et les Villages et jardins de l'Ahaggar.*

Tout projet intégré inclut évidemment le volet du développement socioéconomique des populations locales vivant sur ces territoires ; comment faire participer ces dernières dans les activités touristiques prévues dans ce cadre ? Nul doute que l'implication directe des populations locales reste incontournable de nos jours pour leur permettre de déterminer leur propre développement touristique en se nourrissant de leurs aptitudes, leur savoir-faire et de leur imaginaire. Concrètement, il sera question d'accompagner les communautés autochtones, par des moyens humains et matériels, à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus sur leur territoire, telles la valorisation de leur patrimoine bâti à travers sa requalification en infrastructure d'accueil touristique, la proposition de services liés à la découverte de leurs coutumes culinaires et gastronomie traditionnelle, ou aux techniques ancestrales relatives à l'agro écologie, l'artisanat, etc. Enfin, le rôle des associations locales est plus qu'important pour la sauvegarde du patrimoine des parcs culturels ■ »

K. A.

Idriss Djazaïri

Une icône qui s'en va à jamais...

Connaisseur des dossiers internationaux, Idriss Djazaïri n'hésitait pas à intervenir pour régler des conflits au sommet d'Etats indépendants ou d'autres croulant sous les décombres de guerres fratricides. Tout récemment, on avait fait appel à lui dans le conflit au Venezuela où un leader de l'opposition, Juan Guardio en l'occurrence, voulait renverser le président Nicolas Maduro, en s'appuyant sur les Etats-Unis, tout en se proclamant nouveau président du pays.

Ancien étudiant à Oxford et Harvard, un des arrières petits-fils de l'Emir Abdelkader, Idriss Djazaïri est décédé récemment à l'âge de 88 ans, laissant derrière lui un long parcours diplomatique. Il avait été longtemps conseillé économique de Boumediène sous les ordres de Smaïl Hamdani, avant de rejoindre les AE, en qualité de SG adjoint.

Avec ses amis Ahmed Taleb Ibrahimi et Mohamed Yala, ils constituaient un trio influent auprès de Boumediène. Driss travaillait sur le dossier du dialogue Nord-Sud. Il a été nommé, en 1980, comme ambassadeur à Bruxelles. Il est père de trois garçons et une fille, issus de deux mariages successifs avec les familles Bentchicou (Constantine) et Mansour (Jijel). Il a voué sa carrière aux bonnes causes, défendant les intérêts suprêmes de son pays et ceux des peuples ravagés par la guerre. Expert émérite en relations internationales, le défunt a été, notamment, ambassadeur de l'Algérie à Washington dans les années 1990 et représentant permanent de l'Algérie à l'Onu, à Genève.

Connaisseur des dossiers internationaux, il n'hésitait pas à intervenir pour régler des conflits au sommet d'Etats indépendants ou d'autres croulant sous les décombres de guerres fratricides. Tout récemment, on lui avait fait appel dans le conflit au Venezuela où un leader de l'opposition, Juan Guardio en l'occurrence, voulait renverser le président Nicolas Maduro, en s'appuyant sur les Etats-Unis, tout en se proclamant nouveau président du pays.

Driss Djazaïri a contribué à la levée de l'embargo sur le Soudan et s'est employé à résoudre le conflit en Syrie. Infatigable en dépit de l'âge, il a enseigné cette année dans la prestigieuse université de Cambridge, aux Etats-Unis. Il était aussi, des années durant, président d'honneur de la Fondation Emir Abdelkader, dont il était l'un des membres fondateurs.

Suite à l'éclatement du mouvement de protestation populaire du 22 février, Djazaïri n'est pas resté indifférent face à cette *« révolution »*. Il avait appelé à l'ouverture urgente du dialogue. Comme il avait rendu un texte, repris par les sites électroniques et dans lequel il affirmait que *« l'Histoire de l'Algérie a toujours été écrite par sa jeunesse. Elle a été fidèle en cela à une tradition ancestrale. L'Emir Abdelkader et Lalla Fadhma N'Soumer avaient à peine 25 ans lorsqu'ils ont entrepris de renverser le cours de l'Histoire de notre pays »*, a-t-il écrit■

Fatiha A.

BMT

Bejaia Mediterranean Terminal

ETRE LES MEILLEURS,
AVANT D'ÊTRE LES PREMIERS.

Nouveau quai port de Béjaia, BP 549 RP Béjaia 06000

Tél. : Direction Générale : +213 982 401 950
Service Marketing : +213 982 401 953
Service Commercial : +213 982 401 952

Fax : +213 982 400 799

www.bejaiamed.com / service_client@bejaiamed.com

Art & Science of Amazing Protection